

Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Alliance parlementaire contre la haine

CHRONOLOGIE DES ACTIVITÉS

2014-2017

Sommaire

2017	4
Génocide des Roms : se souvenir du passé pour mieux lutter contre les préjugés	4
La commission Jo Cox, commission du Parlement italien sur la haine, l'intolérance, la xénophobie et le racisme, adopte son rapport final.....	4
'Brisons le cercle de l'ignorance et de l'antitsiganisme'	5
Lieux de mémoire et institutions culturelles	5
Manifeste pour un internet libre de toutes discriminations raciales	6
Berlin : Conférence sur la recrudescence de la haine et des théories du complot en ligne.....	7
2016	9
Sarajevo : Combattre l'intolérance et la discrimination en s'opposant aux discours de haine.....	9
Anne Brasseur : 'Soyons plus forts que le racisme, la peur et la haine'	9
L'Alliance parlementaire contre la haine à la Conférence européenne des présidents de parlement	10
« Il faut parler de l'afrophobie pour éviter sa banalisation »	11
Milena Santerini : 'Il faut combattre la radicalisation dans le respect des libertés fondamentales'	11
Annonce du Séminaire sur la lutte contre le racisme, la haine et l'intolérance en France	12
Se souvenir des victimes du génocide des Roms pour mettre fin à la discrimination aujourd'hui..	13
"Unissons nos forces contre les crimes de haine", déclare la Rapporteure générale	13

Les membres de l’alliance se mobilisent	14
Toutes les forces sont nécessaires pour lutter contre le racisme	15
L’Alliance parlementaire contre la haine se réunit au Parlement suédois pour discuter d’antitsiganisme.....	16
Intensifier la lutte contre l’antisémitisme en Europe	16
Milena Santerini: ‘Tirer des leçons du passé pour construire un avenir meilleur avec les Roms’ ...	17
Séminaire national de l’Alliance parlementaire contre la haine en Italie.....	18
Journée pour l’élimination de la discrimination raciale : 'la partie est loin d’être gagnée'	18
Milena Santerini : renforcer la coopération avec le Parlement européen dans la lutte contre toutes les formes de haine.....	19
Rencontre avec l’ARDI.....	20
La lutte contre le discours de haine : un nouveau défi.....	20
2015	22
Anne Brasseur salue les actions de lutte contre la haine et l’intolérance au Maroc	22
Anne Brasseur salue l’engagement européen de la Bulgarie	23
Forum mondial de la démocratie – LAB 8 : Réponses contre la haine	24
Danemark : La Présidente appelle le secteur du sport à soutenir la campagne contre la haine	24
Traitement médiatique et politique de la crise des migrants et des réfugiés.....	25
La Présidente de l’APCE dresse un bilan mitigé de la situation des droits de l’homme en Europe .	26
L’Alliance parlementaire contre la haine obtient un soutien croissant en Europe et au-delà	27
'Face à l’indifférence et au rejet, nous devons aller vers une globalisation de la solidarité'	28
Reconnaître le 22 juillet comme Journée des victimes de crimes de haine	28
Des mesures pour lutter contre le racisme et l’intolérance	29
Ban Ki-moon appelle à une mobilisation contre l’extrémisme violent	29
Prévenir l’islamophobie tout en combattant la radicalisation des jeunes	30
Coopération avec les Nations Unies : Anne Brasseur appelle à un discours politique valorisant les migrations	31
'Se rassembler pour dire non à l’intolérance'	32
Audition sur la liberté d’expression et le discours de haine.....	32
Journée de lutte contre le racisme : éduquer pour mieux combattre les préjugés	33
L’attaque terroriste de Copenhague est dirigée contre nos valeurs et libertés.....	34
Lancement officiel de l’Alliance parlementaire contre la haine	34
Marche pour la tolérance: 'unis dans la défense des valeurs démocratiques'.....	35
Attentat contre Charlie Hebdo : des crimes de haine basés sur le rejet de la liberté d’expression.	36
2014	37

« Le Conseil de l'Europe est plus important que jamais »	37
L'APCE en faveur d'une Journée pour les victimes des crimes de haine	38
Une 'alliance parlementaire contre la haine, le racisme et l'intolérance'	38

2017

Génocide des Roms : se souvenir du passé pour mieux lutter contre les préjugés



Strasbourg, 02 août 2017 – la rapporteure générale de l'APCE sur la lutte contre le racisme et l'intolérance fait une déclaration à l'occasion de la Journée internationale de commémoration de l'holocauste des Roms

« A l'occasion de la Journée internationale de commémoration de l'holocauste des Roms, j'appelle les Etats membres du Conseil de l'Europe à intensifier leurs efforts pour s'assurer que les lieux de persécution et d'extermination des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale soient reconnus comme tels et que l'opinion publique prenne conscience des crimes monstrueux perpétrés contre les Roms au cours de ce conflit », a déclaré la rapporteure générale de l'APCE sur la lutte contre le racisme et l'intolérance, Milena Santerini (Italie, SOC), s'exprimant à la veille de cette journée (2 août 2017).

« En ces temps inquiétants de montée des populismes et alors que les survivants du génocide s'éteignent un par un, la Journée internationale de commémoration de l'holocauste des Roms nous rappelle qu'il reste encore beaucoup à faire. Aujourd'hui plus que jamais, les lieux de mémoire doivent permettre de préserver la mémoire des victimes tout en promouvant la tolérance et la compréhension mutuelle, afin de mieux combattre les discriminations aujourd'hui », a affirmé Mme Santerini.

« Ce travail de mémoire n'est pas abstrait. Nous nous devons d'appliquer au présent la mémoire du passé, pour donner un sens à l'Europe d'aujourd'hui », a-t-elle conclu.

[Lien vers l'article](#)

La commission Jo Cox, commission du Parlement italien sur la haine, l'intolérance, la xénophobie et le racisme, adopte son rapport final



Rome, 6 juillet 2017 - La commission Jo Cox a adopté son rapport final.

En réponse à un appel adressé aux parlements des Etats membres du Conseil de l'Europe par l'Alliance parlementaire contre la haine, la Chambre des députés italienne a créé, en mai 2016, une commission spéciale sur la haine, l'intolérance, la xénophobie et le racisme, chargée d'étudier les phénomènes de haine et de recommander des moyens de les contrer.

Cette commission, composée d'un député de chaque groupe politique, ainsi que d'experts indépendants et de représentants d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, était présidée par Laura Boldrini, présidente de la Chambre des députés. La commission a pris plus tard le nom de Jo Cox, députée britannique assassinée au cours de la campagne du référendum sur le Brexit. La Secrétaire Générale adjointe, Gabriella Battaini-Dragoni, et deux membres du secrétariat, issus de l'ECRI et de l'Assemblée parlementaire, représentaient le Conseil de l'Europe au sein de la commission.

Le 6 juillet 2017, la commission Jo Cox a adopté son rapport final. Le document montre que l'Italie se caractérise par des niveaux élevés de préjugés et de désinformation, ainsi que par des formes répandues d'intolérance et de discrimination fondées sur des considérations comme le sexe, l'origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Le rapport décrit une « pyramide de la haine » : c'est une image qui permet de visualiser comment les stéréotypes négatifs et la déformation de la réalité, qui constituent la base de la pyramide, conduisent à la discrimination puis au discours de haine, qui à son tour entraîne des infractions motivées par la haine.

Si la commission Jo Cox a coopéré avec le Conseil de l'Europe et s'est appuyée sur ses travaux, notamment sur les recommandations de politique générale de l'ECRI et sur les textes adoptés par l'APCE, elle a cependant aussi recueilli des informations auprès de divers acteurs au niveau national. Il n'en reste pas moins que les conclusions et recommandations présentées dans son rapport final peuvent également intéresser ceux qui sont engagés dans la lutte contre la haine et l'intolérance au-delà des frontières de l'Italie.

- [Communiqué de presse](#)
- [Résumé des principales conclusions de la commission Jo Cox \(anglais uniquement\)](#)
- [Recommandations de la commission Jo Cox \(anglais uniquement\)](#)
- [Rapport complet de la commission Jo Cox \(italien uniquement\)](#)

‘Brisons le cercle de l’ignorance et de l’antitsiganisme’



Strasbourg, 8 avril 2017 – la rapporteure générale de l'APCE sur la lutte contre le racisme et l'intolérance fait une déclaration à l'occasion de la Journée internationale des Roms

« La discrimination et l'exclusion des Roms et des Gens du voyage doivent aujourd'hui définitivement céder la place à leur reconnaissance et leur inclusion », a déclaré Milena Santerini (Italie, SOC), Rapporteure générale sur la lutte contre le racisme et l'intolérance, s'exprimant à l'occasion de la Journée internationale des Roms (8 avril 2017). « En cette journée commémorative, engageons-nous activement pour promouvoir une meilleure connaissance de la culture et de l'histoire des Roms et des Gens du voyage et pour améliorer la coexistence interculturelle ».

« Comme l'Assemblée l'a souligné dans sa récente [Résolution 2153 \(2017\)](#), nul ne devrait voir ses perspectives de vie déterminées par son origine ethnique », a souligné Mme Santerini.

« L'intégration des Roms et des Gens du voyage est dans l'intérêt de tous. De plus en plus d'Etats adoptent des stratégies dans ce sens. Or, pour que ces initiatives aient un effet durable, il est crucial de lutter contre l'antitsiganisme, les préjugés et stéréotypes. Aujourd'hui plus que jamais, j'invite tous les parlements nationaux, les responsables politiques et les citoyens à se mobiliser contre l'antitsiganisme et toutes les formes de racisme et d'intolérance », a-t-elle conclu.

[Lien vers l'article](#)

Lieux de mémoire et institutions culturelles



Paris, 21 mars 2017 – L'Alliance a tenu une audition sur Lieux de mémoire et institutions culturelles comme outils pour contrer la haine

Nous observons, une fois encore, une « recrudescence très inquiétante du discours antisémite, antitsigane et islamophobe et, en particulier, des propos hostiles aux réfugiés et migrants », a déclaré Valeriu Nicolae, Représentant spécial du Secrétaire Général pour les questions relatives aux Roms, devant l'Alliance parlementaire contre la haine le 21 mars 2017, à Paris.

Comment faire pièce à de tels discours et au risque d'escalade comme cela s'est produit plus d'une fois dans l'Histoire ? Perpétuer le souvenir de l'époque où les préjugés ont conduit à la discrimination, à la violence, voire au génocide, est l'un des nombreux moyens de lutter contre la haine aujourd'hui. Le Musée américain du Mémorial de l'Holocauste poursuit cette mission depuis sa création en 1993 et a reçu plus de quarante millions de visiteurs comme l'a expliqué M. Paul Shapiro, Directeur du Centre des hautes études sur l'Holocauste du Musée, aux membres de l'Alliance. Le Musée se veut un mémorial vivant et non pas simplement une collection d'objets et de documents.

La Commission européenne, qui combat toutes les formes de racisme et de xénophobie, a institué, en 2015, le poste de coordinateur/trice de la lutte contre l'antisémitisme, confié à Mme Katharina Von Schnurbein, et celui de coordinateur/trice de la lutte contre l'islamophobie, confié à M. David Friggieri qui a participé à cette réunion de l'Alliance. Les deux coordinateurs font office d'agents de liaison pour les communautés juive et musulmane et coopèrent avec les organisations internationales, les Etats membres de l'Union européenne, les institutions européennes et la société civile afin de renforcer les politiques visant à combattre l'antisémitisme et l'islamophobie. M. Friggieri a fait remarquer qu'il ne fallait pas laisser les Juifs et les Musulmans faire face seuls à ces fléaux mais qu'il incombait à la société dans son ensemble de s'y attaquer.

Les lieux qui rappellent l'Holocauste sont nombreux sur l'ensemble de notre continent, montrant que l'extermination des Juifs, comme l'a affirmé M. Shapiro, était un « projet européen ». Il existe aussi des sites où la mémoire de la discrimination envers les Roms peut être entretenue et partagée ; il en va de même de l'islamophobie, de la xénophobie et de l'esclavage. Nombre d'entre eux doivent être reconnus comme des lieux de mémoire ou mieux organisés et promus en tant que tels.

L'Alliance contre la haine continuera à travailler sur ces thèmes en coopération également avec le Musée américain du Mémorial de l'Holocauste et des partenaires traditionnels, comme les parlements nationaux et les responsables de la Campagne contre le discours de haine. Tous ceux qui sont conscients des manifestations de haine et des pratiques de discrimination en Europe devraient s'associer à cette action. Comme l'Histoire nous l'a appris, fermer les yeux sur ces phénomènes et ne pas agir nous en rend complices.

[Lien vers l'article](#)
[Ordre du jour](#)

Manifeste pour un internet libre de toutes discriminations raciales



Paris, 21 mars 2017 – La Commission sur l'Egalité et la Non-Discrimination renouvelle son soutien à l'Alliance parlementaire contre la haine en tant qu'initiative permettant de lutter contre le discours de haine

A la veille de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'Assemblée

parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a réaffirmé son engagement à lutter contre le racisme et la haine sous toutes leurs formes :

« L'internet doit devenir un espace public et privé sûr et propice à des débats ouverts et pluralistes dans le plein respect de la liberté d'expression. L'internet est malheureusement un nouvel exutoire pour la haine. La commission est cependant convaincue que chacun, utilisateurs et fournisseurs de services et de plateformes, a un rôle crucial à jouer pour respecter les règles et favoriser un plus grand respect de la dignité et de l'intégrité humaines sur le web. L'internet devrait ouvrir des perspectives et non être un vecteur de menace, de peur et de haine.

Conformément à la Résolution récente de l'Assemblée intitulée « Mettre fin à la cyberdiscrimination et aux propos haineux en ligne », la commission invite instamment les Etats membres, la société civile et tout autre acteur concerné à prendre des mesures pour favoriser une culture commune en vue d'une utilisation responsable de l'internet. Des stratégies complètes et des contre-mesures devraient être élaborées et appliquées quotidiennement pour prévenir le discours de haine en ligne, s'attaquer à ce problème et lutter contre la manipulation de l'information et de l'opinion publique.

La commission appuie avec force les initiatives visant à lutter contre les discours de haine, comme celles de l'Alliance parlementaire contre la haine et de nombreux individus et organisations de la société civile qui, tous les jours, œuvrent en faveur de plus de responsabilité sur l'internet. Il reste encore beaucoup à faire pour sensibiliser à la nécessité de lutter résolument contre le racisme en ligne. De leur côté, les gouvernements et les parlements doivent adopter des législations strictes pour réglementer les contenus en ligne et favoriser un comportement éthique, en prévoyant des systèmes de plainte appropriés et des sanctions pénales de manière à ce que les auteurs rendent compte de leurs actes ».

[Lien vers l'article](#)

[Résolution 2144 \(2017\) Mettre fin à la cyberdiscrimination et aux propos haineux en ligne](#)

Berlin : Conférence sur la recrudescence de la haine et des théories du complot en ligne

Berlin, 13 février 2017 – *L'Alliance parlementaire contre la haine à une conférence à Berlin organisée conjointement avec le Parlement de la République fédérale d'Allemagne sur la recrudescence de la haine et des théories du complot en ligne*



Les manifestations de haine et les théories du complot se multiplient sur Internet. Comment expliquer ce phénomène ? Qui sont les victimes ? La haine en ligne engendre-t-elle une violence réelle à l'égard de groupes particuliers ? Quels risques présentent les théories du complot ? Cela a-t-il un impact sur la perception du journalisme par l'opinion publique, et les médias traversent-ils une crise de confiance ? Faut-il des contre-mesures de la part des responsables politiques ?

Ces questions ont été au centre d'une conférence organisée le 13 février à Berlin par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), en coopération avec le Bundestag, dans le cadre des activités de l'Alliance parlementaire contre la haine. L'événement a réuni près de 140 participants, dont des représentants du Gouvernement, des décideurs, des représentants de la société civile et des médias.

Parmi les intervenants, ont figuré, Caren Marks, Secrétaire d'État au ministère fédéral allemand de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse ; Gerd Billen, Secrétaire d'État au ministère fédéral allemand de la Justice et de la Protection des consommateurs ; ainsi que Frank Schwabe (Allemagne, SOC), Vice-Président de la délégation allemande auprès de l'APCE ; Gabriela Heinrich (Allemagne, SOC), à l'initiative de cette conférence ; et d'autres membres du Bundestag.

Anne Brasseur (Luxembourg, ADLE), Ambassadrice du Mouvement contre le discours de haine ; Milena Santerini (Italie, SOC), rapporteure générale de l'APCE sur la lutte contre le racisme, et l'intolérance et coordinatrice de l'Alliance parlementaire contre la haine ; Cécile Kyenge, Co-présidente d'ARDI (Intergroupe Antiracisme et Diversité du Parlement européen) ; Sascha Lobo, blogueur et journaliste en ligne, ainsi que des experts et universitaires, ont apporté également leur contribution. Un compte-rendu a été préparé par Anita Fünffinger, journaliste et modératrice de la conférence.

[Lien vers l'article](#)

[Programme de la conférence \(anglais uniquement\)](#)

[Diffusion en direct](#)

2016

Sarajevo : Combattre l'intolérance et la discrimination en s'opposant aux discours de haine



Sarajevo, 15 décembre 2016 – *Séminaire national sur le rôle des parlementaires dans la lutte contre le discours de haine (Parlement de Bosnie-Herzégovine).*

Un séminaire sur « Combattre l'intolérance et la discrimination en s'opposant aux discours de haine : le rôle des parlementaires », s'est tenu 15 décembre à l'Assemblée nationale de Bosnie-Herzégovine à Sarajevo, dans le cadre des activités de l'Alliance parlementaire contre la haine de l'APCE. Il s'agissait du premier séminaire organisé dans le cadre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la Bosnie-Herzégovine 2015-2017.

Parmi les intervenants figuraient notamment le Président de la Chambre des Représentants, la ministre des Droits de l'homme et des réfugiés, et des représentants du Bureau de l'Ombudsman et de la société civile.

Dans la feuille de route des activités pour la période 2016-2017, l'Alliance contre la haine a décidé de tenir une série de séminaires nationaux visant, d'une part, à faire le point sur la situation dans certains Etats membres du Conseil de l'Europe en ce qui concerne la haine, le racisme et l'intolérance, et d'autre part à discuter des mesures pour contrer ce phénomène.

Ces séminaires impliquent, outre les membres nationaux de l'Alliance contre la haine, des représentants du Mouvement du Conseil de l'Europe contre le discours de haine, et le membre de l'ECRI au titre du pays concerné. L'objectif est de consolider les synergies entre les différents organes du Conseil de l'Europe qui œuvrent à la lutte contre le racisme et l'intolérance et de sensibiliser les organisations de la société civile actives dans ce domaine.

[Lien vers l'article](#)

[Lien vers le programme \(anglais uniquement\)](#)

Anne Brasseur : 'Soyons plus forts que le racisme, la peur et la haine'



Strasbourg, 15-16 Septembre 2016 - *L'Alliance parlementaire contre la haine à la Conférence européenne des présidents de parlement*

« Il y a trois éléments, entre autres, qui menacent nos systèmes démocratiques : la pauvreté, la corruption et la haine », a déclaré Anne Brasseur, membre de l'Alliance parlementaire contre la haine et Ambassadrice du Mouvement contre le discours de haine, en s'exprimant aujourd'hui devant la Conférence européenne des Présidents de Parlement.

Mme Brasseur a présenté des propositions afin de mobiliser les parlements contre les sociétés haineuses et racistes qui sont en train de se former dans les Etats membres. Selon elle, « malgré leurs divergences politiques, les parlementaires devraient faire face à leurs responsabilités, tracer ensemble une ligne rouge et dire non au discours de haine, notamment par l'intermédiaire de l'Alliance parlementaire contre la haine et en utilisant les outils offerts par le Conseil de l'Europe ».

Elle a ajouté qu'« ils devraient aussi faire entendre, dans les débats publics, les voix des minorités et de ceux qui sont les cibles du discours de haine – généralement les mêmes, c'est-à-dire les femmes, les personnes LGBTIQ, les réfugiés, les Roms, les musulmans, et ceux qui sont considérés comme étant “les autres” ».

Enfin, elle a encouragé les parlementaires à faciliter l'accès aux droits sociaux et à renforcer l'éducation aux droits de l'homme, « outil pour donner aux jeunes les moyens de rejeter le discours de haine et les propos discriminatoires ».

[Lien vers l'article](#)

[Thème 3 - Mobilisation des parlements contre la haine pour des sociétés inclusives et non-racistes \(en anglais uniquement\)](#)

[Alliance parlementaire contre la haine](#)

[Vidéo du débat \(le matin\)](#)

[Entretien avec Anne Brasseur](#)

L'Alliance parlementaire contre la haine à la Conférence européenne des présidents de parlement



Strasbourg, 15-16 Septembre 2016 - *L'Alliance parlementaire contre la haine à la Conférence européenne des présidents de parlement*

Quel est le rôle des parlements dans la réponse à la crise des migrants et des réfugiés? Comment promouvoir la démocratie, les droits humains et l'Etat de droit? Comment peuvent les parlements lutter contre la haine et promouvoir des sociétés inclusives et non racistes? Ces questions et nombre d'autres ont été débattues à Strasbourg les

15 et 16 Septembre 2016, à la Conférence européenne des présidents de parlement.

Plus de 350 délégués ont participé à la Conférence. Parmi eux, plusieurs membres de l'Alliance parlementaire contre la haine, ainsi que Mme Anne Brasseur, Ambassadrice du Mouvement contre le Discours de haine du Conseil de l'Europe. Conjointement avec M. Norbert Lammert, Président du Bundestag, Mme Brasseur a ouvert l'une des trois sections principales de la Conférence, sur la mobilisation des parlements contre la haine et pour des sociétés inclusives. Au cours des débats, l'Alliance parlementaire contre la haine a été saluée à plusieurs reprises.

Dans le foyer de l'Hémicycle de l'Assemblée, un stand d'information a été mis en place pour fournir aux participants des informations et des documents sur l'Alliance Parlementaire contre la haine et la Campagne Mouvement contre le discours de haine. Des parlementaires, des membres du secrétariat et plusieurs présidents ont consulté et recueilli la Charte des engagements pour l'adhésion à l'Alliance contre la haine et d'autres documents d'information. Le livre d'or de l'Alliance a maintenant quelques signataires de plus: en particulier M. Vicenç Mateu Zamora, Syndic du Conseil général d'Andorre, M. Olemic Thommessen, Président du Parlement norvégien et M Janko Veber, Président du Parlement slovène.

[Lien vers l'article](#)

« Il faut parler de l’afrophobie pour éviter sa banalisation »



Paris, 5 décembre 2016 – *L’Alliance parlementaire contre la haine a tenu une audition sur la violence et la discrimination basée sur l’origine ethnique*

peau, n’a jamais disparu de nos sociétés », a déclaré Milena Santerini (Italie, SOC), coordinatrice de l’Alliance parlementaire contre la haine de l’APCE, en ouvrant à Paris une audition sur la violence et la discrimination basée sur l’origine ethnique.

Cécile Kyenge, membre du Parlement européen, co-présidente d’ARDI (Intergroupe Antiracisme et Diversité du Parlement européen) et Présidente du groupe de travail d’ARDI sur l’Afrophobie, a demandé aux participants qu’ils s’érigent en porte-paroles de la lutte contre l’afrophobie.

« Il est essentiel d’en parler, a-t-elle dit, car on assiste aujourd’hui dans nos sociétés à une banalisation de ce problème dans le but de relativiser son importance, sa gravité ». C’est dans le quotidien que le phénomène se manifeste le plus souvent, par l’enracinement de stéréotypes, estime Mme Kyenge. « En tant que noire et médecin, j’en ai été victime lorsque je cherchais à louer un appartement, et qu’en me voyant on me demandait ‘où était le médecin’ ; en tant que noire et ministre, quand on me demandait ‘pourquoi j’occupais une telle place’... ». Plus que jamais actuellement, le racisme à l’égard des personnes noires doit être reconnu et combattu. Il faut plus d’éducation, un effort de mémoire et une meilleure connaissance de l’histoire. Et il nous incombe à tous de nous y atteler », a conclu Mme Kyenge.

Momodou Malcolm Jallow, Vice-président du Réseau européen contre le racisme (ENAR), membre du Conseil municipal de Malmö (Suède) et Président du Mouvement Pan Africain pour la justice, s’est exprimé dans le même sens.

« Beaucoup affirment ignorer que ce problème existe réellement, ce qui empêche la mise en place de politiques adéquates et efficaces destinées à combattre ce problème », a-t-il souligné. C’est seulement en connaissant la réalité basée sur des données objectives que des politiques efficaces peuvent être mises en œuvre. En Europe, les personnes noires seraient discriminées dans l’accès à la santé, au logement et à l’emploi, et seraient souvent victimes de la répression policière ou des crimes de haine. « Pour combattre ce phénomène, il faut le reconnaître, en parler et établir des politiques au niveau européen. Les 15 millions de noirs en Europe et leurs droits doivent être respectés », a-t-il rappelé.

Pham Huu Uyen, membre du Conseil pour les minorités nationales du gouvernement de la République tchèque, a dressé un tableau bien plus optimiste quant à la situation de la minorité vietnamienne en République tchèque, que l’on estime à environ 70 000 personnes. Après des années difficiles pour la génération arrivée avant les années 90 en Tchécoslovaquie, les nouvelles générations parviennent à une intégration optimale. « Le défi est aujourd’hui est pour ces personnes, d’être reconnues en tant que minorité nationale, car cette définition ne leur est pas actuellement reconnue dans la loi tchèque », a-t-il conclu.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

Milena Santerini : ‘Il faut combattre la radicalisation dans le respect des libertés fondamentales’



Paris, 8 septembre 2016 – Séminaire national de l'Alliance sur la lutte contre le racisme, la haine et l'intolérance en France (Sénat)

« Il est primordial de trouver un équilibre entre la lutte contre la radicalisation et le respect des libertés fondamentales », a déclaré Milena Santerini (Italie, SOC), Rapporteuse générale sur la lutte contre le racisme et l'intolérance de l'APCE et coordinatrice de l'Alliance parlementaire contre la haine, à l'ouverture d'un séminaire sur la lutte contre le racisme, la haine et l'intolérance en France qui s'est tenu au Sénat français dans le cadre des activités de l'Alliance.

« Limiter de façon disproportionnée la liberté d'expression équivaldrait à tomber dans le piège que les terroristes nous ont tendu et miner les valeurs fondatrices de nos démocraties européennes », a ajouté Mme Santerini. « La lutte contre la haine nous demande un travail patient, de dialogue et d'inclusion. L'Alliance parlementaire contre la haine entend que toutes les formes de discrimination doivent être combattues en même temps, car elles sont étroitement entrelacées et dérivent toutes d'une racine commune », a-t-elle souligné.

« La France s'est dotée d'un dispositif juridique et institutionnel solide et complet pour lutter contre le racisme et l'intolérance », a déclaré dans son intervention Nicole Duranton, Sénatrice française et membre de l'Alliance.

« Il n'en demeure pas moins que, dans le contexte dramatique que nous connaissons, l'on assiste à une augmentation d'actes et de discours islamophobes et antisémites ». Ainsi, a-t-elle ajouté, les discours de haine sur Internet, « les réseaux sociaux en apparaissant de plus en plus comme des vecteurs privilégiés et leur offrant une formidable caisse de résonance ». « Mais comment contrôler les discours de haine sur Internet, lieu par excellence de la désinhibition verbale sous couvert d'anonymat ? Le problème n'est pas tant technique que politique et juridique », a-t-elle souligné.

Anne Brasseur, Ambassadrice du Mouvement contre le discours de haine du Conseil de l'Europe, a rappelé les origines de la Campagne du Conseil de l'Europe "Non à la haine" en 2013, suite aux événements à Utoya. « Les nombreux événements tragiques qui ont suivi nous montrent que cette Campagne, qui vient d'être prolongée jusqu'en 2017, reste aussi pertinente que lors de son lancement ».

Se référant à l'implication de la France dans la Campagne, Mme Brasseur a salué l'implication des villes, comme celle de Strasbourg, mais a regretté que le gouvernement n'ait pas encore rejoint activement ce mouvement, tout en espérant qu'il le fera prochainement.

En clôturant le séminaire, Pierre-Yves Le Borgn', a noté 'une feuille de route' dans les différentes propositions évoquée. « La coopération entre États reste plus que jamais essentielle. Il nous faut également mobiliser le Comité des Ministres autant que nous le pouvons par le biais des initiatives que nous, parlementaires, lançons. Et aussi - a-t-il ajouté - rien ne vaut l'exposition des jeunes à ce que la nature humaine a produit de pire. Leur montrer des lieux de mémoire, leur apprendre, peut nous aider à les mobiliser, à les rallier à notre cause ».

[Lien vers le communiqué de presse](#)

Annonce du Séminaire sur la lutte contre le racisme, la haine et l'intolérance en France

Paris, 8 septembre 2016 – Séminaire national de l'Alliance sur la lutte contre le racisme, la haine et l'intolérance en France (Sénat)

Un séminaire sur la lutte contre le racisme, la haine et l'intolérance en France se tiendra le jeudi 8 septembre 2016 à Paris, au Sénat, dans le cadre des activités de l'Alliance parlementaire contre la haine de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE). En partant de l'analyse de la situation en France et des perspectives européennes, les participants évoqueront les moyens de lutter efficacement contre ces phénomènes.

Nicole Duranton, Sénatrice française et membre de l'Alliance, et Milena Santerini, Rapporteuse générale sur la lutte contre le racisme et l'intolérance de l'APCE, prononceront les allocutions d'ouverture.

Parmi les participants figurent Christine Lazerges, Présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme ; Gilles Clavreul, Préfet, Délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (Dilcra) ; et Régis de Gouttes, membre de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) au titre de la France.

Interviendront également Anne Brasseur, Ambassadrice du Mouvement contre le discours de haine du Conseil de l'Europe; Rui Gomes, Chef de division au Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe ; et Guillaume Buffet, Président de la plateforme de transformation digitale U. Pierre-Yves Le Borgn', Député et membre de l'Alliance parlementaire contre la haine, présentera les conclusions et recommandations.

[Lien vers le communiqué de presse du séminaire avec son programme](#)

Se souvenir des victimes du génocide des Roms pour mettre fin à la discrimination aujourd'hui



Strasbourg, 1^{er} août 2016 – *La rapporteure générale de l'Assemblée parlementaire s'exprime à la veille de la Journée internationale de commémoration de l'holocauste des Roms*

« Demain nous rendrons hommage aux victimes du génocide des Roms perpétré au cours de la Seconde Guerre mondiale » a déclaré la rapporteure générale de l'Assemblée parlementaire sur la lutte contre le racisme et l'intolérance, Milena Santerini (Italie, SOC), s'exprimant à la veille de la Journée internationale de commémoration de l'holocauste des Roms (2 août 2016).

« Pendant des siècles, les Roms et les Gens du voyage ont été en butte à des discriminations et à des persécutions dans toute l'Europe. Le génocide qu'ils ont subi au milieu du siècle dernier est encore trop peu connu. Cette ignorance engendre des préjugés, des crimes de haine et des discriminations » a-t-elle déclaré.

« La Journée internationale de commémoration de l'holocauste des Roms nous rappelle qu'il reste encore beaucoup à faire. Les Etats membres du Conseil de l'Europe devraient intensifier leurs efforts pour s'assurer que les lieux de persécution et d'extermination des Roms sont reconnus comme tels, que la mémoire des victimes y est sauvegardée et que l'opinion publique prend davantage conscience des crimes monstrueux commis » a affirmé Mme Santerini.

« Cela est essentiel pour promouvoir la tolérance et la compréhension mutuelle ainsi que pour combattre la discrimination aujourd'hui ».

[Lien vers le communiqué de presse](#)

"Unissons nos forces contre les crimes de haine", déclare la Rapporteuse générale



Strasbourg, 21 juillet 2016 – La Rapporteuse générale s'exprime à la veille de la Journée européenne pour les victimes des crimes de haine

« Dans un monde confronté à toujours plus de haine et de violence, nous devons rester forts et fidèles à nos valeurs », a déclaré Milena Santerini (Italie,

SOC), Rapporteuse générale sur la lutte contre le racisme et l'intolérance, à la veille de la Journée européenne pour les victimes des crimes de haine (22 juillet).

« C'est également pour cela que nous devrions célébrer la mémoire des victimes de crimes de haine. Le 22 juillet 2011 à Utøya et Oslo, 77 personnes ont été tuées au nom de la haine. De nombreuses autres les ont précédées et suivies, en Europe et au-delà, », a-t-elle ajouté.

« Les crimes de haine sont la manifestation ultime et la plus grave de la haine et de l'intolérance qui se répandent dans nos sociétés, s'exprimant souvent sous la forme de discours de haine, en ligne et ailleurs. Les pouvoirs publics ont le devoir de veiller à ce qu'une législation moderne s'attaque à l'incitation et à la propagation de la haine, qui prépare le terrain pour des crimes violents. Une attention particulière doit également être portée aux victimes, qui ont besoin de justice, de protection et d'assistance. »

« La protection des victimes et de la population en général devrait être au cœur de notre action contre toutes les manifestations de haine. Cela exige un effort de la part de tous : citoyens et société civile, grands acteurs de l'Internet et pouvoirs publics. Avec la contribution de tous nous pouvons freiner les crimes de haine : l'antidote à la haine est la solidarité, » a-t-elle conclu.

En 2013, les activistes et soutiens du Mouvement contre le discours de haine du Conseil de l'Europe ont adressé à l'Assemblée parlementaire une pétition visant à l'établissement, le 22 juillet, d'une Journée d'action européenne pour les victimes des crimes de haine. L'initiative a reçu le soutien de l'Assemblée dans sa [Recommandation 2052 \(2014\)](#) sur Faire barrage aux manifestations de néonazisme et d'extrémisme de droite. L'Alliance parlementaire contre la haine soutient activement cette initiative.

[Lien vers l'article](#)

Les membres de l'alliance se mobilisent



Strasbourg, 1^{er} juin 2016 – Les membres de l'Alliance se mobilisent

Les membres de l'Alliance parlementaire contre la haine se mobilisent dans les Etats membres du Conseil de l'Europe pour sensibiliser sur la haine, le racisme et l'intolérance et pour coopérer avec les autres pouvoirs publics et la société civile.

Le 11 mai, la Chambre des Députés italienne a adopté à l'unanimité une motion déposée par Mme Santerini contre le harcèlement sur internet et le

discours de haine.

M Saša Magazinović est à l'origine d'une déclaration adoptée le 24 mai 2016 par la Chambre des Représentants de l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine pour condamner le discours de haine ([lien vers la déclaration](#), en anglais).

A Berlin, le 29 juin, Mme Gabriela Heinrich a participé au lancement de la campagne nationale du Mouvement contre le discours de haine, avec Mme Anne Brasseur, membre de l'Alliance et Ambassadrice du Mouvement contre le Discours de haine.

Le 22 juillet, les membres de l'Alliance commémoreront les victimes des crimes de haine en Europe avec des actions sur les réseaux sociaux et d'autres activités ([lien à l'article de news](#)).

Le 6 septembre, à Berlin, des membres de l'Alliance participeront à l'évènement « S'attaquer à l'anti-tsiganisme : le rôle des responsables politiques dans la lutte contre la discrimination, le racisme, les crimes motivés par la haine et la violence à l'égard des communautés Roms et Sintis », organisé par la Présidence en exercice de l'OSCE en coopération avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (BIDDH), l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, le Conseil de l'Europe et le Conseil central des Sintis et Roms d'Allemagne.

Le 8 septembre, au Sénat français à Paris, les membres de l'Alliance se réuniront avec les autorités nationales, des experts et des représentants de la société civile dans le cadre du Séminaire National de l'Alliance contre la haine, axé sur les mesures prises en France pour prévenir et lutter contre le racisme, la haine et l'intolérance et comment les renforcer.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

Toutes les forces sont nécessaires pour lutter contre le racisme



Bruxelles, 25 mai 2016 – *L'Alliance parlementaire contre la haine rencontre des organisations de la société civile et des médias au Bureau de la liaison du Conseil de l'Europe à Bruxelles*

Milena Santerini, Rapporteuse générale de l'APCE sur la lutte contre le racisme et l'intolérance, a présenté l'Alliance parlementaire contre la haine à des organisations de la société civile et aux médias le 25

mai 2016 au Bureau de liaison du Conseil de l'Europe à Bruxelles. Avec la participation de représentants d'ENAR (Réseau européen contre le racisme) et d'EQUINET (Réseau européen des organismes chargés de l'égalité), Mme Santerini a pu atteindre près de 200 organisations (ONGs et organismes chargés de l'égalité) en Europe. Elle a invité leurs représentants à contacter les membres de l'Alliance pour des activités au niveau national. « Toutes les forces sont nécessaires pour lutter efficacement contre le racisme et l'intolérance », a-t-elle souligné.

Les participants ont tenu une discussion sur le rôle des parlementaires dans la prévention et la lutte contre le racisme et l'intolérance, pendant laquelle Mme Santerini a mis l'accent sur la responsabilité des représentants politiques dans la lutte contre le discours de haine et le racisme. Elle a répondu à des questions relatives à la composition de l'Alliance parlementaire contre la haine, la coopération avec les organismes chargés de l'égalité, les contre-discours, les travaux pertinents en cours à l'Assemblée parlementaire, la lutte contre le discours de haine en ligne et le développement de discours positifs en ligne. « La législation n'est pas suffisante pour prévenir et lutter contre le racisme, un changement des mentalités est nécessaire », a déclaré Mme Santerini. Claire Fernandez, représentante d'ENAR, a souligné l'importance de la volonté politique afin d'assurer la mise en œuvre intégrale de la législation anti-discrimination.

Les participants ont tous exprimé la volonté de coopérer. Le renforcement de la coopération avec les membres d'ARDI (Intergroupe du Parlement européen contre le racisme et pour la diversité) a également fait l'objet de discussions. L'Alliance est ouverte aux membres du Parlement européen et se réjouit de futures opportunités de coopération.

L'Alliance parlementaire contre la haine se réunit au Parlement suédois pour discuter d'antitsiganisme



Stockholm, 18 mai 2016 – lors d'une réunion au parlement suédois, l'Alliance a tenu une audition sur l'anti-tsiganisme en Europe.

“L'antitsiganisme est une forme de racisme, il est incompatible avec les valeurs d'une société démocratique et devrait être condamné par les leaders politiques de toute l'Europe de façon tout aussi claire que d'autres types de racisme”, a déclaré Mme Alice Bah Kuhnke, Ministre de la culture et la démocratie de la Suède, à l'ouverture de la réunion de l'Alliance parlementaire contre la haine qui s'est tenue à Stockholm le 18 mai 2016.

Les membres de l'Alliance ont eu la possibilité d'en apprendre davantage sur l'antitsiganisme dans l'Europe d'aujourd'hui, et comment le traiter, grâce à une audition à laquelle ont participé : Mme Soraya Post, membre du Parlement européen et co-présidente de l'Intergroupe Antiracisme et Diversité (ARDI) ; M. Martin Collins du Pavee Point Traveller and Roma Centre de Dublin, membre additionnel du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales au titre de l'Irlande, ainsi que M. Adam Weiss, Directeur Général du Centre européen sur les droits des Roms, Budapest.

Les témoignages personnels et politiques de Mme Post et de M. Collins ont montré comment un discours discriminatoire peut engendrer de graves formes de discrimination, voire de violence physique à l'égard des Roms, Sintis et Gens du voyage. Il existe également un lien entre l'antitsiganisme et les conditions de logement déplorables vécues par un grand nombre de Roms, comme l'a souligné M. Weiss. Des conditions de logement qui, à leur tour, ont conduit à des évictions forcées et à d'autres formes de harcèlement de la part des pouvoirs publics.

Il n'y a pas de solution simple, mais une série de mesures pourrait être prise, ont expliqué les orateurs. Développer des quartiers décents, l'éducation et des possibilités d'emplois est essentiel pour renverser la situation. La récente Recommandation n°15 de politique générale de l'ECRI contient des lignes directrices utiles sur les moyens de lutter contre le discours de haine, a rappelé M. Christian Åhlund, Président de l'ECRI.

« Beaucoup reste à faire et ce sont les responsables politiques qui devraient s'en charger », a conclu Mme Milena Santerini, Rapporteuse générale contre le racisme et l'intolérance : « Nous devrions éviter à la fois les stéréotypes négatifs et une vision idéalisée, sous-estimant les difficultés présentes ».

[Lien vers le communiqué de presse](#)

Intensifier la lutte contre l'antisémitisme en Europe



Strasbourg, 20 avril 2016 – L'Assemblée a adopté une résolution concernant la lutte contre l'antisémitisme en Europe et incite les parlements nationaux à coopérer avec l'Alliance parlementaire contre la haine

L'Assemblée a exprimé aujourd'hui sa préoccupation devant les attaques ciblées à l'encontre des membres de la communauté juive en

Europe, victimes chaque jour de stéréotypes, d'insultes et de violence physique, et a exhorté les Etats membres à considérer la lutte contre l'antisémitisme comme une priorité et leur responsabilité.

La résolution adoptée sur la base du rapport de Boriss Cilevics (Lettonie, SOC), propose que le cadre législatif de lutte contre la discrimination couvre les manifestations d'antisémitisme, telles que « les incitations publiques à la violence et à la haine, les injures publiques, les menaces, et la dégradation et la profanation de biens ou de monuments juifs ». Les parlementaires estiment également que la négation publique, la banalisation, ou l'éloge de l'Holocauste, des crimes de génocide et des crimes contre l'humanité devraient être érigés en infraction pénale.

En outre, l'Assemblée a encouragé les Etats membres à poursuivre les personnalités publiques et les partis politiques pour propos antisémites et appels à la haine, et à supprimer le financement public des organisations et partis politiques qui promeuvent l'antisémitisme. Le texte adopté propose d'autres mesures, notamment le signalement des crimes à caractère antisémite et des autres crimes de haine ainsi que des mesures de prévention de l'antisémitisme, dans le domaine scolaire et éducatif, dans les médias et sur le web.

Enfin, l'APCE a appelé les membres des parlements nationaux et les dirigeants politiques à condamner publiquement les déclarations antisémites, et a incité les parlements nationaux à coopérer avec l'Alliance parlementaire contre la haine et la campagne du Mouvement contre le discours de haine.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

[Vidéo du débat](#)

[Entretien avec Boriss Cilevičs](#)

["La commission appelle à un engagement renouvelé dans le combat contre l'antisémitisme"](#)

Milena Santerini: 'Tirer des leçons du passé pour construire un avenir meilleur avec les Roms'



Strasbourg, 7 avril 2016 – *La rapporteure générale sur la lutte contre le racisme et l'intolérance s'exprime la veille de la Journée internationale des Roms*

« En 2016 les Roms et les Gens du voyage en Europe continuent d'être discriminés, stigmatisés et sont la cible de discours de haine, y compris de la part des décideurs politiques et autres personnalités publiques », a déclaré Milena Santerini (Italie, SOC), Rapporteure générale sur la lutte contre le racisme et l'intolérance, s'exprimant à l'occasion de

la Journée internationale des Roms (8 avril 2016).

« L'antitsiganisme et la discrimination des Roms et des Gens du voyage sont sous-estimés ou pas suffisamment connus de l'opinion publique. Leur histoire, y compris dans ses aspects tragiques tels que le génocide des Roms pendant la Deuxième Guerre Mondiale, est également méconnue. Mais la mémoire de ces événements doit être préservée car, quand le passé est méconnu, voire nié par certains, il est difficile de se tourner vers l'avenir ».

La Journée Internationale des Roms, célébrée dans le monde entier le 8 avril, est une occasion importante de nous emparer de ces questions, a souligné Mme Santerini. « C'est en travaillant ensemble et de manière holistique dans tous les domaines de la vie, allant de l'éducation à la participation politique en passant par l'accès au logement, à l'emploi et aux soins de santé, que l'inclusion deviendra réalité ».

[Lien vers le communiqué de presse](#)

Séminaire national de l'Alliance parlementaire contre la haine en Italie



Rome, 4 avril 2016 – *Mme Santerini a présidé un séminaire national de l'Alliance sur le thème du discours de haine en Italie*

Comment se manifeste le discours de haine aujourd'hui en Italie et quelles en sont les victimes ? Que peut-on et que devrait-on faire pour contrer ce discours ? Telles ont été les principales questions débattues lors du premier séminaire national de l'Alliance parlementaire contre la haine, qui s'est tenu le 4 avril 2016 à Rome, à la Chambre des députés.

Mme Milena Santerini, Coordinatrice de l'Alliance, a souligné que défendre un groupe ne signifie en aucun cas en attaquer un autre. Il y a plusieurs manières de s'opposer au discours de haine en ligne, par exemple en développant un « contre-discours » ou en entamant le dialogue avec ceux qui propagent la haine. Pour elle, il est essentiel de coopérer avec les réseaux sociaux et de disposer de systèmes de signalement efficaces. M. Michele Nicoletti, Président de la délégation italienne à l'APCE, a salué les activités contre le discours de haine réalisées par le Conseil de l'Europe. Stefano Bernocchi a présenté l'importante campagne de sensibilisation *Le parole uccidono* (Les mots tuent), lancée en 2014 et dont il était l'un des auteurs. Stefano Valenti, de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), a présenté la Recommandation de politique générale no 15, publiée récemment, qui traite de la lutte contre le discours de haine. Mme Stefania Giannini, Ministre de l'Education, de l'Université et de la Recherche, a annoncé que le manuel *Bookmarks* sur la lutte contre le discours de haine en ligne, publiée par le Conseil de l'Europe, serait distribué dans tous les établissements d'enseignement secondaire italiens et que les enseignants seraient encouragés à l'utiliser.

Une commission parlementaire inspirée de l'Alliance parlementaire contre la haine, la Commission d'étude sur l'intolérance, la xénophobie, le racisme et la haine, a été établie à la Chambre des députés. Composée de parlementaires et d'experts, elle tiendra sa première réunion le 10 mai 2016. Plusieurs membres de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination (Mme Centemero, M. Kronbichler et Mme Santerini), ainsi que d'autres parlementaires, des universitaires et des organisations de la société civile feront partie de ce nouvel organe, de même que le Conseil de l'Europe, qui sera représenté par sa Secrétaire générale adjointe, Mme Gabriella Battaini-Dragoni.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

Journée pour l'élimination de la discrimination raciale : 'la partie est loin d'être gagnée'



Paris, 21 mars 2016 – *La Commission sur l'égalité et la non-discrimination a adopté une déclaration à l'occasion de la Journée internationale de l'élimination de la discrimination raciale*

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars 2016, la Commission sur l'égalité et la non-discrimination a adopté la déclaration suivante :

"Bien que des progrès notables aient été accomplis, au cours des dernières décennies, au niveau mondial, en matière de lutte contre la discrimination raciale, la partie est loin d'être gagnée. Au contraire, il apparaît clairement que le phénomène s'aggrave en Europe. L'antisémitisme, l'islamophobie, l'antitsiganisme, la xénophobie et l'intolérance envers les migrants et les réfugiés sont largement répandus. Le mécontentement provoqué par la situation économique difficile de ces dernières années et la crise des migrants et des réfugiés ne

sont pas les seuls facteurs de cette aggravation : certains militants, dirigeants politiques et médias distillent des peurs irrationnelles et surfent sur l'intolérance pour accroître leur popularité.

La commission renouvelle son engagement contre toutes les formes de racisme et réitère que les parlementaires et les autres responsables politiques devraient :

- s'abstenir de stigmatiser des individus ou groupes de personnes pour des motifs fondés sur leur origine ethnique ou leurs particularités culturelles ou encore d'employer un langage xénophobe. Ils devraient aussi réagir lorsque des personnalités publiques se laissent aller à de tels comportements ;
- faire état de données et d'informations exactes concernant les migrants, les réfugiés et les étrangers ;
- lutter contre toutes les formes de racisme institutionnel, lorsqu'il s'agit de régler des situations exceptionnelles comme la crise des réfugiés ou des questions administratives ordinaires concernant les citoyens et les étrangers.

La commission soutient fermement l'Alliance parlementaire contre la haine et entend résolument renforcer la coopération dans ce domaine avec les organisations internationales concernées. Elle appelle tous les membres de l'Assemblée parlementaire ainsi que les membres des délégations des Etats observateurs et partenaires pour la démocratie à adhérer à l'Alliance et à participer activement à ses activités."

[Lien vers le communiqué de presse](#)

Milena Santerini : renforcer la coopération avec le Parlement européen dans la lutte contre toutes les formes de haine



Bruxelles, 16 février 2016 – Participation de l'Alliance à la table ronde sur « Lutter contre l'antisémitisme et l'islamophobie en Europe », organisée par l'Intergroupe Antiracisme et Diversité du Parlement européen (ARDI)

« Si l'antisémitisme et l'islamophobie sont deux choses différentes, ils n'en ont pas moins des racines communes, la haine et l'intolérance, et nous ne ménagerons aucun effort pour les combattre », a déclaré Milena Santerini (Italie, SOC), rapporteure générale sur la lutte contre le racisme et l'intolérance et coordinatrice de l'Alliance parlementaire contre la haine, à l'occasion de sa participation à la table ronde sur « Lutter contre l'antisémitisme et l'islamophobie en Europe », organisée par l'Intergroupe Antiracisme et Diversité du Parlement européen (ARDI), le 16 février 2016, à Bruxelles.

Plusieurs membres du Parlement européen ont participé à l'événement, dont Juan Fernando López Aguilar, Président du groupe de travail du Parlement européen sur l'antisémitisme, et Sajjad Karim, Vice-Président de l'Intergroupe Antiracisme et Diversité du Parlement européen et Président du groupe de travail de l'Intergroupe sur l'islamophobie. Diverses organisations de la société civile engagées dans la lutte contre l'islamophobie et l'antisémitisme ont activement participé au débat ; les médias sociaux étaient représentés par des membres des équipes du programme politique et sécurité de Twitter.

En cette même occasion, Mme Santerini a eu un entretien bilatéral avec Claude Moraes, Président de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen (LIBE), afin de présenter l'Alliance parlementaire contre la haine et d'évoquer des voies possibles de coopération.

« Je souhaite renforcer notre coopération avec le Parlement européen dans la lutte contre toutes les formes de haine. Alors que la crise des réfugiés entretient les préjugés, le respect de la diversité doit rester le fondement de l'Europe », a conclu Mme Santerini.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

Rencontre avec l'ARDI

Bruxelles, 16 février 2016 – Participation de l'Alliance à la table ronde sur « Lutter contre l'antisémitisme et l'islamophobie en Europe », organisée par l'Intergroupe Antiracisme et Diversité du Parlement européen (ARDI)

Le 16 Février 2016, Mme Milena Santerini, Rapporteure générale sur la lutte contre le racisme et l'intolérance et coordinatrice de l'Alliance parlementaire contre la haine, a participé à une table ronde sur «La lutte contre l'antisémitisme et l'islamophobie en Europe», organisée par l'Intergroupe Antiracisme et Diversité du Parlement européen (ARDI) à Bruxelles.

Se sont joints à l'événement des membres du Parlement européen dont M. Juan Fernando López Aguilar, président du Groupe de travail du Parlement européen sur l'antisémitisme, et M. Sajjad Karim, vice-président de l'ARDI et président du Groupe de travail sur l'islamophobie d'ARDI.

Mme Katharina von Schnurbein, coordinatrice chargée de la lutte contre l'antisémitisme, et M. David Friggieri, coordinateur chargé de la lutte contre l'islamophobie, ont également participé à l'événement. Les deux coordonnateurs ont été nommés par la Commission de l'Union européenne en décembre 2015.

Plusieurs organisations de la société civile travaillant sur l'islamophobie et l'antisémitisme ont été invitées à prendre part au débat. Les médias sociaux étaient également représentés, grâce à la participation de Mme Karen White et Mme Kira O'Connor de Twitter.

Mme Santerini a souligné que, même si l'antisémitisme et l'islamophobie peuvent différer, les racines des deux phénomènes prennent leur source dans la haine et l'intolérance. Elle a souligné que la prévention et la lutte contre ces fléaux exigent plus de solidarité, non seulement de la part de la société en général envers les victimes, mais aussi entre les groupes cibles. Elle a appelé les participants à ne pas sous-estimer la discrimination même lorsqu'elle vise autrui.

Par la même occasion, Mme Santerini a tenu une réunion bilatérale avec M. Claude Moraes, président de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE) du Parlement européen, afin de présenter l'Alliance contre la haine et de discuter des possibilités de coopération. Le renforcement des relations avec d'autres acteurs majeurs, y compris le Parlement européen, constitue l'une des priorités de l'Alliance. Le respect de la diversité, comme l'a rappelé la Rapporteure générale, devrait être au fondement de l'Europe d'aujourd'hui.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

La lutte contre le discours de haine : un nouveau défi



Strasbourg, 26 janvier 2016 – La Commission sur l'égalité et la non-discrimination fait de la lutte contre le discours de haine l'une de ses priorités

La Commission sur l'égalité et la non-discrimination a tenu une audition sur les travaux de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) relatifs à la lutte contre le discours de haine le 26 janvier 2016, avec la participation de Mirosław Wyrzykowski, membre de l'ECRI au titre de la Pologne et de Michael Whine, membre de l'ECRI au titre du Royaume-Uni.

« Le discours de haine et le populisme ont créé de nouveaux défis pour les gouvernements », a dit M. Wyrzykowski. Il a ajouté que si l'étendue exacte du discours de haine n'était pas connue en raison d'un signalement insuffisant, celui-ci était vraisemblablement en hausse.

« Le discours de haine affaiblit l'état de droit et est une menace pour la cohésion et la démocratie », a souligné M. Whine. « Il est essentiel d'avoir des outils législatifs puissants et les parlementaires peuvent faire une contribution importante à la lutte contre le discours de haine, a-t-il continué. Ils ont tous deux souligné l'importance de l'éducation et de la sensibilisation des jeunes à la nécessité de prévenir et de lutter contre le discours de haine, y compris en ligne.

Les membres de l'ECRI ont récemment adopté une recommandation de politique générale sur la lutte contre le discours de haine afin de donner aux Etats membres du Conseil de l'Europe un outil politique concret basé sur de bonnes pratiques. Celui-ci sera rendu public prochainement.

La Commission sur l'égalité et la non-discrimination travaillera dans les prochains mois sur la question de la prévention et de la lutte contre le discours de haine en ligne, dans le cadre de la préparation du rapport « Mettre fin à la cyber discrimination et aux propos haineux en ligne » par Marit Maij (Pays-Bas, SOC). La lutte contre le discours de haine est également l'une des priorités de l'Alliance parlementaire contre la haine.

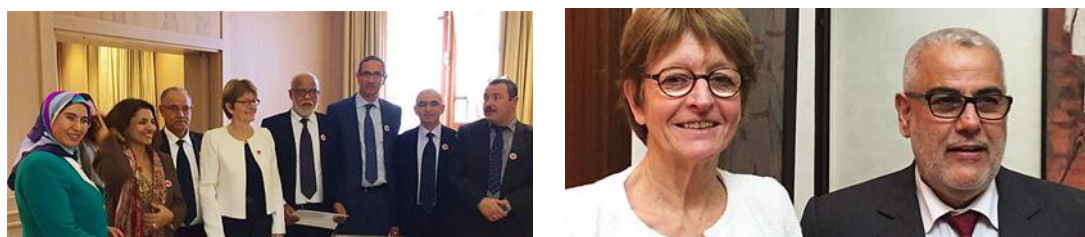
[Lien vers le communiqué de presse](#)

[Interview Vidéo de Mirosław Wyrzykowski, membre de l'ECRI au titre de la Pologne](#)

2015

Anne Brasseur salue les actions de lutte contre la haine et l'intolérance au Maroc

Maroc, 10 décembre 2015 – *La Présidente de l'APCE Anne Brasseur a salué l'engagement du Maroc*



A l'issue de sa visite officielle au Maroc, la Présidente de l'APCE a salué l'engagement du Maroc dans un partenariat efficace, stable et constructif avec le Conseil de l'Europe.

« Notre partenariat est stable, efficace, mutuellement avantageux et enrichissant. Les valeurs et les standards des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit sont au centre de ce partenariat. Notre objectif est travailler ensemble sur des sujets d'intérêt commun et de soutenir les réformes en cours au Maroc dans les domaines de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits de l'homme. Nous devons continuer notre coopération et dynamiser notre dialogue faisant pleinement usage de l'expertise et du soutien que peuvent apporter les mécanismes du Conseil de l'Europe », a souligné Anne Brasseur.

Lors de ses rencontres à Rabat et à Fès, la Présidente a abordé les grands chantiers de réformes en cours au Maroc, notamment la réforme du judiciaire, la lutte contre la corruption, l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes et la mise en œuvre de la régionalisation avancée. Ces réformes s'inscrivent dans la continuité et reposent sur la recherche d'un large consensus au sein de la société.

D'importantes avancées ont été faites dans tous ces domaines et Anne Brasseur a encouragé les partenaires marocains à prendre pleinement en compte les standards et les avis émis par les différentes institutions du Conseil de l'Europe, notamment la Commission de Venise. Par ailleurs, elle a souligné que le Conseil de l'Europe peut également apporter un soutien utile dans la phase de mise en œuvre de la législation en cours d'élaboration. « Le potentiel de notre collaboration est très grand et les priorités de coopération 2015-2017 offrent de bonnes perspectives pour lancer de nouveaux projets de coopération », a-t-elle souligné.

S'agissant du rôle du Parlement, la Présidente a noté le rôle important que les législateurs jouent dans l'adoption des lois organiques prévues par la Constitution de 2011. « Vous avez un agenda législatif complexe et chargé et j'apprécie pleinement les enjeux auxquels vous êtes confrontés. Notre Assemblée est à votre disposition pour identifier des besoins concrets de coopération afin de mieux soutenir vos travaux », a déclaré Anne Brasseur.

La lutte contre la radicalisation et l'extrémisme, ainsi que la gestion des flux migratoires, sont deux enjeux globaux qui demandent une réponse globale. « Sur la première question, je salue le fait que nos partenaires marocains partagent l'avis que le respect des droits de l'homme, des libertés démocratiques et des principes de l'Etat de droit est essentiel dans la lutte contre le terrorisme.

« S'agissant de la gestion des flux migratoires et de la situation des réfugiés, les efforts du Maroc méritent notre plein respect, en particulier dans le domaine de l'intégration des migrants et des réfugiés. Alors que de nombreux pays de la rive nord de la Méditerranée doivent faire face aux mêmes enjeux, l'expérience du Maroc mérite d'être partagée et prise en compte », a souligné la Présidente de l'APCE. Dans ce contexte, elle a salué l'engagement et la participation active des membres de la délégation marocaine à l'APCE, aux débats et aux travaux de l'Assemblée.

Finalement, Anne Brasseur a salué le soutien ferme et unanime des autorités et de tous les acteurs politiques aux actions de lutte contre la haine et l'intolérance. « Je suis très contente que le Premier Ministre, les Présidents des deux Chambres du Parlement, le Ministre la Justice, le Ministre responsable des affaires de migration, ainsi que les Ministres délégués de l'Intérieur et des affaires étrangères, ont accepté de rejoindre notre 'groupe de soutien' de l'Alliance parlementaire contre la haine et la Campagne Non à la Haine ! », a-t-elle conclu.

Au cours de la visite, Anne Brasseur a rencontré Rachid Talbi Alami, Président de la Chambre des Représentants, Abdelhakim Benchamach, Président de la Chambre des Conseillers, Abdelilah Benkirane, Chef du Gouvernement, Anis Birou, Ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de migration, Mustafa Ramid, Ministre de la justice et des libertés, Charki Draiss, Ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, ainsi que Mbarka Bouaida, Ministre déléguée auprès du Ministère des affaires étrangères et de la coopération.

Elle s'est également entretenue avec les membres de la délégation du Parlement du Maroc à l'APCE ainsi qu'avec les représentants du Conseil national des droits de l'Homme. A Fès, la Présidente a rencontré Lahcen Daoudi, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres, Mohand Laenser, Président de la Région de Fès-Meknès, ainsi que les représentants de l'Université Euro-méditerranéenne de Fès.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

Anne Brasseur salue l'engagement européen de la Bulgarie

Sofia, 26-27 Novembre 2015 – *La Bulgarie exprime son soutien à l'Alliance parlementaire contre la haine*

Les 26-27 novembre, Anne Brasseur, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) s'est rendue en Bulgarie pour une visite officielle. À Sofia, elle a rencontré Rosen Plevneliev, Président de la République, Daniel Mitov, ministre des affaires étrangères, Meglena Kuneva, Vice-Premier Ministre et Tsetska Tsacheva, Présidente de l'Assemblée Nationale.

Mme Brasseur a salué les priorités de la Présidence bulgare du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. « Mes interlocuteurs ont convenu que cette Présidence devrait donner un élan supplémentaire aux réformes intérieures, notamment du point de vue de l'indépendance du système judiciaire, des médias et du système électoral, mais aussi à la lutte contre la corruption et à l'amélioration du traitement des personnes privées de liberté. J'ai été impressionnée par les progrès accomplis dans ces domaines, et j'espère que la coopération au sein du Parlement, ainsi que la stabilité du gouvernement, contribueront à renforcer l'élan des réformes ».

Mme Brasseur a également insisté sur la nécessité de mener un combat déterminé contre les clichés et le discours de haine en Bulgarie, où ces problèmes persistent. « J'ai été à la fois heureuse et fière de voir tous mes interlocuteurs à haut niveau exprimer leur soutien enthousiaste pour l'Alliance parlementaire contre la haine et le Mouvement contre le discours de haine », a déclaré Anne Brasseur.

« J'ai été impressionnée par la sincérité de l'engagement européen des autorités bulgares. J'ai pu constater que la Bulgarie possède un authentique cœur européen au cœur des Balkans. Bon nombre de nos Etats membres pourraient tirer des leçons des pratiques instaurées en Bulgarie comme l'examen annuel, par le Parlement, des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et j'espère sincèrement que la Présidence du Comité des Ministres, qui est actuellement assurée par la Bulgarie, servira aussi à démontrer et à confirmer les réalisations européennes de ce pays ».

« Cette Présidence offre encore l'occasion de renforcer la coopération régionale dans un esprit de solidarité. Une telle coopération authentique et ouverte est d'autant plus importante dans le contexte actuel parce que les pays des Balkans sont aux premières loges dans le drame des migrations. Comme l'a rappelé le Président de la République, les pays de la région ont accompli de grandes choses par le passé, mais uniquement quand ils ont su

coopérer. C'est une leçon historique importante non seulement pour la Bulgarie et les Balkans, mais aussi pour toute l'Europe », a ajouté Mme Brasseur. « Cette leçon est particulièrement pertinente aujourd'hui, dans un contexte où les démocraties européennes sont exposées à la menace d'une part de terroristes, qu'il faudrait plutôt qualifier de criminels, parce que c'est ce qu'ils sont et, d'autre part, des forces populistes, xénophobes et liberticides qui aimeraient que les Européens renoncent à leur liberté et abandonnent leur mode de vie par peur de « l'autre ».

Cette visite s'est déroulée en marge de la réunion de la Commission permanente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. La coopération entre la Bulgarie et l'APCE, la situation en Ukraine et l'état des signatures et ratifications des principales conventions du Conseil de l'Europe ont été évoqués au cours des rencontres, entre autres sujets.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

[Lien vers le communiqué de presse "Notre objectif commun doit être de lutter contre le terrorisme, pas de lutter contre les migrants"](#)

[Discours d'ouverture \(anglais uniquement\)](#)

Forum mondial de la démocratie – LAB 8 : Réponses contre la haine



Strasbourg, 19 novembre 2015 – *Participation de l'Alliance au Forum mondial de la démocratie – LAB 8 : Réponses contre la haine*

Mme Santerini a présenté l'Alliance contre la haine dans le cadre du « lab » sur les Réponses contre la haine, modéré par M Le Borgn', du Forum mondial de la démocratie. L'Alliance était l'une des trois initiatives présentées en tant que réponses possibles au discours de haine et à la discrimination. Les initiatives étaient évaluées par un panel d'experts internationaux, parlementaires et représentants de la société civile.

[Lien vers le site internet du Forum mondial de la démocratie](#)

Danemark : La Présidente appelle le secteur du sport à soutenir la campagne contre la haine



Aarhus, 25 octobre 2015 – La présidente Anne Brasseur intervient à la Conférence « Play the game » au Danemark et appelle le secteur du sport à soutenir l'Alliance parlementaire contre la haine

In her address to the “Play the Game Conference” held in Aarhus on 25 October, the PACE President called on the support from the sport sector for the “No Hate Parliamentary Alliance” launched by the Assembly last January which brings together parliamentarians in member states who pledge to adopt firm and proactive public positions against racism, hatred and intolerance. “Sport is potentially a powerful vehicle to transmit the values of fairness, respect for others and inclusion, and would therefore be a most valuable supporter to extend our No Hate Campaign,” she stressed.

With regard to FIFA, the President recalled that at the time of the adoption of resolutions on good governance in 2013 and early 2015, PACE faced scepticism and protests from FIFA. “Today, I am sorry to note that the reality is worse than what we pointed out in our reports.”

Stressing her attachment to the autonomy of the sports movement, she said she refused the idea that some leaders of major sport organisations could “act as monarchs who rule outside the rule of law and abuse of powers and resources which are entrusted to them. Transparency and accountability shall be there. And if self-regulation cannot ensure it, this is a problem that public authorities will have to solve: this is an issue of public interest and not just a highly lucrative private business. FIFA has been stacking up the yellow cards for too long – now it is time for red. Simply replacing individuals will not solve the problem. It is time to blow the final whistle on it,” she said.

Anne Brasseur also warned against match-fixing as possibly being the greatest threat to the integrity of professional sport at this moment. “Our new convention on match-fixing, opened for signature in September 2014, is a response to this threat,” she said calling on all countries, including non-European ones, who had not yet done so, to take steps towards the ratification of this unique instrument.

In Copenhagen, PACE President also met a number of parliamentarians and had very fruitful discussions mainly on the refugee crisis.

[Lien vers le communiqué de presse \(anglais uniquement\)](#)

Traitement médiatique et politique de la crise des migrants et des réfugiés



Strasbourg, 29 septembre 2015 - *l'Alliance a approuvé une feuille de route pour la période 2015-2017 et tenu une audition sur le traitement médiatique et politique de la crise des migrants et des réfugiés.*

Quand il s’est rendu compte qu’il serait « tué soit par les forces du régime du Président Assad, soit par l’Etat islamique », Yousef Kak, un jeune médecin syrien, a décidé de quitter son pays et de chercher refuge en Europe. Il a rejoint des amis qui pouvaient l’aider en Allemagne mais a été renvoyé en France, son pays d’arrivée en Europe, conformément au Règlement de Dublin. Il a passé des nuits à marcher dans les rues de Strasbourg, sans abri ni nourriture, ce qui était d’après lui préférable à un retour en Syrie.

Aujourd’hui il se sent en sécurité et se reconstruit avec détermination, avec son statut de réfugié accordé par la France. Il apprend le français, afin de pouvoir un jour exercer la médecine, comme il le faisait dans son pays. Yousef a partagé son histoire avec les membres de l’Alliance parlementaire contre la haine lors de leur réunion du 29 septembre 2015.

Est-ce que les réfugiés sont les bienvenus en Europe ? Tim Finch, ancien directeur de la communication des organisations Refugee Council et IPPR-Institute for Public Policy Research, basées à Londres, a expliqué aux membres de l’Alliance qu’en Europe les réactions des autorités, des médias et de la population ont été incohérentes. Des messages contradictoires ont été envoyés, semant la confusion. Un grand nombre de

personnes ne sont par principe ni pour ni contre les migrants, mais s'inquiètent de la crise actuelle. Les autorités, estime M. Finch, devraient trouver le juste équilibre entre l'accueil et le contrôle, non seulement des réfugiés mais également des autres migrants, et concilier principes et pragmatisme.

Lors de la même réunion, l'Alliance parlementaire contre la haine a approuvé une feuille de route et décidé de continuer ses activités au moins jusqu'à la fin de 2017.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

[Vidéo de l'interview de M. Tim Finch](#)

[Vidéo de l'interview de M. Yousef Kak](#)

[Vidéo de l'interview de M. Kak sur YouTube Humanrights Europe](#)

La Présidente de l'APCE dresse un bilan mitigé de la situation des droits de l'homme en Europe

Strasbourg, 28 septembre 2015 – *la Présidente de l'APCE Anne Brasseur, décrit le lancement de l'Alliance parlementaire contre la haine comme un développement positif dans son analyse de l'évolution des droits de l'homme en 2014-2015*

Après presque deux ans à la tête de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, la Présidente Anne Brasseur, dresse un bilan mitigé des avancées en matière des droits de l'homme sur le continent européen dans son discours d'ouverture de la session d'automne à Strasbourg.

Parmi les développements positifs, elle a rappelé l'importante mobilisation contre l'extrémisme violent et le terrorisme suite aux attaques contre Charlie Hebdo, avec notamment le lancement de l'Alliance parlementaire contre la Haine, alliance pour laquelle, la Présidente avait été particulièrement honorée d'avoir obtenu le soutien du Pape, la proclamation d'une Journée européenne pour les victimes des crimes de haine ou encore l'entrée en vigueur de la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

Rappelant cependant que « les défis auxquelles nos valeurs sont actuellement confrontées sont énormes », elle a lancé un appel pressant pour que l'Assemblée reste unie face à ces défis. Dans ce contexte, elle a notamment déploré que « dans certains de nos Etats membres, les défenseurs des droits de l'homme et les militants de la société civile sont confrontés à toute une série de problèmes. Un cadre juridique restrictif, des procédures administratives complexes et abusives, des pressions, des intimidations et des représailles... beaucoup trop souvent, ils sont contraints de travailler dans des conditions extrêmement difficiles, voire même dans l'illégalité et la clandestinité. Ceci est inacceptable dans une société démocratique et dans des Etats membres du Conseil de l'Europe ».

Rappelant que le lauréat du Prix Vaclav Havel de l'année dernière, Anar Mammadli – est toujours en détention en Azerbaïdjan, la Présidente de l'APCE a souligné que « ces deux dernières années la situation en Azerbaïdjan en matière de respect des droits de l'homme s'est beaucoup détériorée. Les personnes visées, la nature des charges portées contre elles, la durée des peines prononcées, les irrégularités manifestes dans le déroulement des procès, tout amène à douter de la volonté des autorités à respecter les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe.

« Les récentes condamnations de Leyla Yunus, Arif Yunus et de Khadidja Ismailova soulèvent de sérieuses préoccupations. Il est grand temps que l'Azerbaïdjan change son approche par rapport aux droits de l'homme et commence un travail sérieux et en profondeur, afin de corriger les problèmes systémiques dans le fonctionnement de la justice, dans le respect de la liberté des médias et de la liberté d'association et de réunion », a-t-elle continué.

« Ceci est d'autant plus important que le pays tiendra dans un peu plus d'un mois des élections législatives », a souligné la Présidente confirmant la décision du Bureau de l'APCE d'envoyer une mission d'observation des élections à Bakou, le 1er novembre 2015. Parlant en son nom strictement personnel, elle a cependant estimé qu'en l'absence des observateurs à long et court terme de l'ODIHR, il sera très difficile – voire impossible –

pour la Commission ad hoc de faire une analyse profonde et complète de la conformité du scrutin avec nos standards et avec les engagements de l'Azerbaïdjan vis-à-vis du Conseil de l'Europe.

Dans le contexte de l'aggravation tragique de la crise des réfugiés, la Présidente a préconisé une réponse audacieuse, directe et collective au niveau paneuropéen. « Notre priorité doit être de sauver la vie d'êtres humains et d'offrir un abri et une aide à tous ceux qui ont besoin d'une protection internationale. Nous devons aussi garder à l'esprit nos normes et nos valeurs. Toute personne qui arrive sur le territoire de l'un de nos 47 Etats membres doit jouir des droits fondamentaux reconnus par la Convention européenne des droits de l'homme. Pour finir, nous ne devons pas perdre de vue la situation d'ensemble : le phénomène des migrations et ses répercussions sur nos sociétés. Bon nombre des demandeurs d'asile qui viennent en Europe y resteront en tant que réfugiés. Nous ne pouvons pas nous permettre de les marginaliser ».

Mme Brasseur a rappelé que le phénomène des migrations et notre réaction au drame des réfugiés ont été au centre de ses activités de Présidente depuis le début de son mandat. « Nous avons lancé une campagne pour mettre fin à la rétention des enfants migrants et nous organisons pour le 18 décembre, Journée internationale des migrants, des visites de parlementaires dans des centres de rétention de migrants dans toute l'Europe ».

[Lien vers le communiqué de presse](#)

[Vidéo de la conférence de presse de Mme Brasseur](#)

[Vidéo: discours d'ouverture de Mme Brasseur](#)

L'Alliance parlementaire contre la haine obtient un soutien croissant en Europe et au-delà



Strasbourg, 21 septembre 2015 - La Présidente Brasseur et d'autres personnalités de premier plan soutiennent l'Alliance contre la haine

Anne Brasseur, Présidente de l'Assemblée parlementaire, a annoncé, après son audience privée avec Sa Sainteté le Pape François, qu'il avait accepté de soutenir l'Alliance. Mme Brasseur, qui a affirmé que les leaders politiques « ont la responsabilité de s'unir pour défendre les valeurs de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit, valeurs qui sont plus que jamais menacées », a saisi chaque occasion de faire connaître l'Alliance contre la haine à ses interlocuteurs de haut niveau. Elle l'a présentée à ses homologues parlementaires internationaux tels que Blanca Alcalá Ruiz, Présidente du Parlement Latino-américain, Saber Chowdhury, Président de l'Union Interparlementaire, et Martin Schultz, Président du Parlement européen, en les invitant à renforcer les liens de coopération.

Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, lorsqu'il s'est adressé à l'Assemblée parlementaire le 23 juin 2015, a salué la création de l'Alliance.

Le 21 septembre dernier Jean Asselborn, Ministre des affaires étrangères et européennes du Luxembourg, actuellement présidant le Conseil de l'Union Européenne en formation Justice et affaires intérieures (JAI), a exprimé récemment son soutien à l'Alliance parlementaire contre la haine, tout comme Doris Bures, Présidente du Conseil national autrichien, à l'occasion de la visite de Mme Brasseur à Vienne en août dernier.

Le 29 septembre 2015, lors de la prochaine réunion de l'Alliance parlementaire contre la haine, Mme Brasseur informera Mme Santerini, Rapporteuse générale sur la lutte contre le racisme et l'intolérance, et les autres membres, des échanges qu'elle a eus avec ces personnalités de premier plan. Elle contribuera également à la discussion sur les activités futures de l'Alliance au niveau national et européen.

'Face à l'indifférence et au rejet, nous devons aller vers une globalisation de la solidarité'



Strasbourg, 18 septembre 2015 – Le Pape François soutient l'Alliance

A l'issue de son audition avec Sa Sainteté le Pape François aujourd'hui au Vatican, la Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Anne Brasseur, a fait la déclaration suivante :

« Au cours de mon entretien avec le Pape François, j'ai transmis à Sa Sainteté ma conviction que notre priorité absolue est de faire face au drame migratoire auquel est confrontée l'Europe. Face à la combinaison explosive de crise économique, d'arrivée massive de réfugiés et de montée des partis extrémistes, nous devons mettre en place des politiques qui disent non à la haine. Autrement, ce seront nos démocraties qui seront directement menacées », a déclaré Mme Brasseur.

« L'Alliance parlementaire contre la haine, lancée par notre Assemblée en janvier dernier, rallie des parlementaires de nos Etats membres qui s'engagent à prendre des positions publiques, fermes et proactives contre le racisme, la haine et l'intolérance. Je souhaite que cette Alliance soit élargie à d'autres instances internationales, telles que le Parlement européen et l'Union interparlementaire, ainsi qu'au monde associatif, sportif et religieux. Je me félicite que Sa Sainteté ait accepté de soutenir notre Alliance parlementaire contre la haine.

Lorsque Sa Sainteté s'était adressée à notre Assemblée en novembre 2014, il avait parlé de globalisation de l'indifférence. J'ajouterais que nous sommes aujourd'hui confrontés à une globalisation du rejet que nous devrions surmonter pour aller vers une globalisation de la solidarité dans la défense des plus vulnérables.

Il est de notre responsabilité de nous unir, malgré nos différences religieuses, culturelles, nationales ou historiques, pour défendre les valeurs de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit, valeurs qui sont plus que jamais menacées», a-t-elle conclu.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

[Lien vers le communiqué de presse "Le Pape François reçoit la Présidente de l'APCE en audience privée"](#)

[Lien vers le communiqué de presse "La Présidente appelle les autorités religieuses à condamner l'intolérance, la discrimination, la haine et la violence"](#)

Reconnaître le 22 juillet comme Journée des victimes de crimes de haine



Oslo, 22 juillet 2015 – Intervention de la Présidente Anne Brasseur afin de reconnaître le 22 juillet comme Journée des victimes de crimes de haine

After the commemoration ceremony held today in Oslo for the victims of the brutal attacks of 22 July 2011, Anne Brasseur, President of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe (PACE), and the Speaker of the Storting Ole Mikkelsen have called for 22 July to be recognised as the European Day for Victims of Hate Crime.

“It has been four years since the tragic events in Oslo and Utøya took place. The reality we face today is much more worrying than we would have thought four years ago: hatred and intolerance have become even more widespread in Europe, when they should have no place in our democratic societies,” said the two Presidents.

“We need this European day to show solidarity with all those who have been victims of hate crime, to enable people to recognise these human rights violations and to promote a wide and inclusive effort to combat hate.”

[Lien vers le communiqué de presse \(anglais uniquement\)](#)

[Lien vers l'intervention \(anglais uniquement\)](#)

[Lien vers l'entretien par The No Hate Movement](#)

Des mesures pour lutter contre le racisme et l'intolérance



Strasbourg, 26 juin 2015 – l'Assemblée adopte une résolution sur « Reconnaître et prévenir le néoracisme »

L'APCE a exprimé son inquiétude devant la montée du racisme, de la xénophobie, et de l'intolérance depuis quelques années en Europe, en particulier l'apparition d'un « racisme sans race » visant certains groupes et individus. Elle s'inquiète notamment de l'émergence de partis politiques et mouvements populistes ouvertement anti-migrants dans plusieurs Etats membres, et de la diffusion croissante du discours de haine dans la sphère politique et sur internet.

S'appuyant sur le rapport de Milena Santerini (Italie, SOC), l'Assemblée a demandé dans une résolution, à ce que « le cadre juridique relatif au discours de haine englobe le plus grand nombre possible de motifs de discrimination », notamment la « race », la couleur, l'origine ethnique, la langue, la religion, le handicap, la situation d'immigré, le sexe, l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

La résolution souligne aussi que les groupes victimes de racisme devraient coopérer avec les pouvoirs publics pour la mise en œuvre de politiques contre la discrimination.

Parmi les autres mesures concrètes demandées par l'Assemblée, figurent l'introduction dans les règlements intérieurs des parlements nationaux et des partis politiques de normes interdisant les propos racistes et le discours de haine et prévoyant des sanctions.

Selon le texte adopté, les fournisseurs de services internet et les réseaux sociaux, devraient se doter de lignes directrices pour empêcher la diffusion de propos racistes et le discours de haine, et la coopération entre ces acteurs et les autorités devrait être renforcée, afin de poursuivre les auteurs de tels propos. L'APCE a également encouragé l'activité de modérateurs et de médiateurs en ligne.

[Lien vers l'article](#)

[Vidéo du débat](#)

[Lien vers la Résolution](#)

Ban Ki-moon appelle à une mobilisation contre l'extrémisme violent



Strasbourg, 23 juin 2015 – Le Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, accueille favorablement la création de l'Alliance parlementaire contre la haine

S'adressant à l'APCE, réunie aujourd'hui en session plénière à Strasbourg, le Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-moon a assuré l'Europe du soutien des Nations Unies dans la lutte contre l'extrémisme violent et la montée de

l'antisémitisme, de l'islamophobie et des discriminations qui y sont associées.

Il a salué l'action du Conseil de l'Europe pour gérer ce problème, notamment la question des liens entre radicalisation et terrorisme, ainsi que le Protocole additionnel se rapportant à la Convention sur la prévention du terrorisme adopté par le Conseil, et la création de l'Alliance parlementaire contre la haine. Il a annoncé le lancement en novembre d'un plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme. Pour contrer la menace terroriste, « il peut être nécessaire d'adopter des mesures de sécurité, voire de recourir à la force armée » a-t-il déclaré.

Ban Ki-moon a également plaidé en faveur de la protection des droits des migrants des demandeurs d'asile et des réfugiés, en particulier ceux qui traversent la Méditerranée et la mer d'Andaman, ainsi que le golfe du Bengale. Il a préconisé la mise en place de « filières légales » en Europe, telles que la réinstallation, le regroupement familial et les visas de travail et d'étude, pour garantir des migrations sûres.

S'agissant du conflit en Ukraine, qui a causé la mort de plus de 6 000 personnes en un peu plus d'un an, Ban Ki-moon a réitéré son appel afin que « tout soit fait pour amener les parties à appliquer strictement les Accords de Minsk et à adopter un règlement politique ». Tout règlement pacifique, a-t-il souligné, doit reposer sur « la protection des droits de l'homme, l'obligation de rendre des comptes et la justice pour les victimes, dans une Ukraine souveraine, indépendante et unie ».

[Lien vers le communiqué de presse](#)

[Vidéo du point presse](#)

[Vidéo du discours de Ban Ki-moon](#)

Prévenir l'islamophobie tout en combattant la radicalisation des jeunes



Strasbourg, 23 juin 2015 - l'Alliance a tenu une audition sur « Prévenir l'islamophobie dans la lutte contre la radicalisation des jeunes »

Des flots de jeunes gens originaires des pays d'Europe occidentale sont devenus des combattants dans divers conflits (au Cachemire, dans le Golf et en Bosnie notamment) au cours des dernières décennies, a expliqué le professeur Tahir Abbas de l'Université Fatih d'Istanbul, lors d'une réunion conjointe de l'Alliance parlementaire contre la haine et de la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable le 23 juin 2015, à Strasbourg. Nombre d'entre eux sont d'origine immigrée.

De nos jours, des pays comme la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont affaire à une nouvelle génération de jeunes dont les idées se radicalisent et qui rejoignent les combattants en Syrie ou dans d'autres théâtres de guerre de la région.

Ce phénomène est de plus en plus intimement lié à l'islamophobie. Les musulmans sont présentés comme une menace potentielle, les mouvements populistes et d'extrême droite contribuant à répandre cette idée fausse. A leur tour, les jeunes musulmans se sentent de plus en plus isolés et surexposés. Ils ont souvent du mal à trouver un emploi, notamment en période de crise économique. Certains d'entre eux peuvent alors adhérer à des idéologies extrêmes et violentes, cherchant par-là à donner un sens à leur vie. Même si leur nombre est infime, le phénomène est très médiatisé et suscite de profondes inquiétudes, parfois disproportionnées, parmi le public.

Comment empêcher les jeunes de se tourner vers l'extrémisme et la violence sans stigmatiser toute une communauté ? Eviter de présenter l'Islam comme un facteur de terrorisme, combattre la ségrégation à l'école et garantir l'accès des jeunes d'origine immigrée à l'éducation et à l'emploi sont quelques-unes des mesures recommandées par Bernard De Vos, Médiateur pour les droits de l'enfant de la Fédération de Wallonie-Bruxelles, qui s'est dit convaincu que les communautés peuvent jouer un rôle positif en s'attaquant aux problèmes sociaux qui se posent en leur sein. Une réaction excessive peut conduire à une escalade de la

violence, a averti Francesco Ragazzi de l'Université de Leyde : les rôles des forces de police et des travailleurs sociaux doivent rester distincts, a-t-il estimé, ajoutant qu'il convient de privilégier des mesures douces de lutte contre la radicalisation, dont l'établissement de partenariats entre la police et les communautés ou le recours à un « contre-discours » dans les médias sociaux.

La participation d'Anne Brasseur, Présidente de l'Assemblée, et de Gabriella Battaini Dragoni, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, qui a souligné que l'Organisation alertait l'opinion publique sur l'islamophobie depuis plus d'une décennie, a confirmé l'engagement de tous les organes du Conseil de l'Europe à agir dans ce domaine.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

[Vidéo de l'interview de M. Ragazzi](#)

[Vidéo de l'interview de M. Devos](#)

[Vidéo de l'interview de M. Abbas](#)

[Professeur Tahir Abbas PhD FRSA \(anglais uniquement\)](#)

Coopération avec les Nations Unies : Anne Brasseur appelle à un discours politique valorisant les migrations

Genève, 11 juin 2015 – *En soulignant la nécessité pour le Conseil de l'Europe et les Nations Unies de travailler main dans la main, la Présidente Anne Brasseur cite l'Alliance parlementaire contre la haine comme un outil pour combattre la haine et l'intolérance*

« Les responsables politiques doivent briser les préjugés et détruire les mythes sur les dangers de la migration, s'engager dans un véritable débat de fond sur les défis et les opportunités que la migration représente et élaborer un discours politique positif qui valorise les avantages de ce phénomène », a déclaré la Présidente de l'APCE, Anne Brasseur, à l'issue de sa visite dans les institutions des Nations Unies à Genève.

« Plusieurs facteurs socioéconomiques, notamment la transition démographique, font que nos sociétés ont besoin de la migration. Nous devons concevoir des politiques générales qui contribuent à l'intégration des migrants dans la société et à la promotion de la cohésion sociale. Cela est d'autant plus important aujourd'hui, compte tenu de la montée du discours populiste et xénophobe. Toutes les forces politiques démocratiques doivent condamner les manifestations de haine et d'intolérance et soutenir les valeurs qui forment le terreau des sociétés démocratiques, à savoir les droits de l'homme, le respect de la diversité, la tolérance et le vivre ensemble. Dans la défense de ces valeurs, le Conseil de l'Europe et les Nations Unies sont des partenaires naturels. Nous devons travailler main dans la main et tirer parti, chacun, des forces et de l'expertise de l'autre », a insisté Anne Brasseur, mentionnant que l'Alliance parlementaire contre la haine lancée par l'APCE est un bon outil pour combattre la haine et l'intolérance.

A propos de la situation des réfugiés et des demandeurs d'asile, Anne Brasseur a invité la communauté internationale à plus de solidarité et de partage des responsabilités. « Le respect de la dignité humaine est une valeur fondamentale universelle. La solidarité n'est pas seulement une nécessité politique dans la prise en charge globale de la migration, elle est aussi pour nous tous, êtres humains, une responsabilité vis-à-vis des plus vulnérables qui fuient les guerres, les conflits, la pauvreté et les difficultés économiques », a souligné Mme Brasseur.

Abordant les défis à relever en matière de droits de l'homme, Anne Brasseur a déploré la « place de plus en plus étroite faite aux libertés et aux droits fondamentaux » dans plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe, mais aussi dans le reste du monde. « Les droits de l'homme, la démocratie et la prééminence du droit sont les trois piliers des sociétés solides, stables, inclusives et durables. Les Nations Unies et le Conseil de l'Europe ont la même mission politique : défendre l'universalité de ces valeurs. De ce point de vue, les échanges que j'ai eus avec mes différents interlocuteurs à Genève ont été très stimulants et je me réjouis à la perspective de poursuivre ces discussions avec le Secrétaire Général des Nations Unies lors de sa prochaine visite à Strasbourg, en particulier en ce qui concerne la coopération entre nos deux Organisations dans la réalisation des futurs Objectifs de développement durable », a poursuivi la Présidente de l'APCE.

Sur le thème de la normalisation, Anne Brasseur a souligné que les conventions du Conseil de l'Europe peuvent contribuer à l'élaboration des normes internationales en matière de droits de l'homme à l'échelle mondiale. « Un certain nombre de nos conventions sont ouvertes à la signature des Etats non membres, notamment la Convention pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Guidés par le principe de l'universalité des droits de l'homme, nous devons veiller à ce que les normes établies par cet instrument juridique ne soient pas édulcorées dans l'élaboration des normes juridiques internationales », a déclaré Anne Brasseur

Enfin, abordant la situation en Ukraine, la Présidente de l'APCE a salué la coopération étroite entre le Conseil de l'Europe et les institutions des Nations Unies face aux problèmes humanitaires et de droits de l'homme que pose le conflit. Appelant toutes les parties à mettre fin à la violence et à respecter les accords de Minsk, Anne Brasseur a insisté sur la nécessité d'enquêter rapidement et efficacement sur les atteintes aux droits de l'homme. « Il ne doit y avoir aucune impunité en matière de violations des droits de l'homme », a souligné Mme Brasseur.

Au cours de sa visite à Genève, Mme Brasseur a rencontré le Haut-Commissaire de l'UNHCR, ainsi que des hauts représentants de l'OMI, de l'OIT, du CICR, de l'UNRISD, de l'UIP, ainsi que des représentants d'ONG actives dans le domaine des droits de l'homme.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

'Se rassembler pour dire non à l'intolérance'



Bruxelles, 19 mai 2015 – *La Présidente Anne Brasseur invite le Comité des Ministres à Bruxelles à se rassembler pour dire non à la haine et l'intolérance*

En s'adressant à la 125e Session du Comité des Ministres aujourd'hui à Bruxelles, la Présidente de l'APCE a évoqué l'aggravation préoccupante de l'intolérance et des discours de haine.

« En janvier, nous avons lancé une alliance parlementaire contre le discours de haine. Je propose que le Conseil de l'Europe prenne l'initiative de demander à toutes les forces politiques démocratiques – par-delà leurs différences –, à la société civile ainsi qu'aux responsables religieux de se rassembler au sein d'un grand mouvement pour dire NON à la haine et à l'intolérance. Ce sont la haine et l'intolérance qui sapent nos démocraties », a-t-elle dit.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

[Lien vers le discours \(anglais uniquement\)](#)

Audition sur la liberté d'expression et le discours de haine



Paris, 19 mars 2015 - *Les membres de l'Alliance ont rencontré des coordonnateurs nationaux de la Campagne de jeunesse du Conseil de l'Europe contre le discours de haine. A cette occasion ils ont tenu un échange de vues sur la liberté d'expression et le discours de haine.*

"Dans le domaine des discours de haine, de nombreuses fractures idéologiques et conceptuelles existent à la Cour européenne des droits de l'homme. Cette situation s'explique par la difficulté de faire la distinction entre le "discours Charlie Hebdo" et le "discours Dieudonné". Où s'arrête le discours offensif et provocateur, mais qui demeure au cœur des valeurs démocratiques et le discours véritablement haineux mais bien dissimulé?" s'est interrogé Nicola Hervieu de l'Université Panthéon-Assas lors d'une réunion de l'Alliance parlementaire contre la haine.

Lors d'une audition organisée aujourd'hui à Paris par l'Alliance sous l'égide de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'APCE, les participants ont examiné comment trancher entre l'indispensable ouverture démocratique et l'inéluctable réflexe de clôture. En somme, comment permettre à la liberté d'expression de s'épanouir pleinement, sans que cela nourrisse la haine et la violence. Selon M. Hervieu, l'ambivalence de la notion de "démocratie" est au cœur du dilemme. Protéger la liberté d'expression à tout prix au nom de la démocratie et lutter contre les discours nocifs qui minent la démocratie. "Deux tendances jurisprudentielles s'opposent. D'une part une tendance axiologique qui permet d'ostraciser certains discours offensifs uniquement en raison de leur propension à heurter ou froisser certaines valeurs; d'autre part une tendance libérale qui, au nom de l'ouverture démocratique, tolère tous discours, aussi abjects et choquants qu'ils soient," a expliqué M. Hervieu.

Les participants étaient unanimes pour conclure que face à ce dilemme classique, il importe avant tout d'éviter le piège tendu par l'intolérance elle-même: sous couvert de lutte contre les discours offensifs, les gardiens de la démocratie et du libre débat public peuvent en venir à renier le cœur même de l'ouverture démocratique. En ces temps troubles, chacun peut se trouver à front renversé car la censure peut poursuivre des mobiles humanistes et la liberté d'expression être invoquée par des ennemis de la liberté. C'est précisément contre ce risque de perte des repères démocratiques qu'il importe de lutter, ont-ils déclaré

[Lien vers le communiqué de presse](#)
[Agenda \(anglais uniquement\)](#)

Journée de lutte contre le racisme : éduquer pour mieux combattre les préjugés



Strasbourg, 20 mars 2015 – *La veille de la journée internationale de lutte contre le racisme, la Présidente déclare qu'à travers la création de l'Alliance parlementaire contre la haine, l'Assemblée parlementaire démontre sa détermination à combattre le racisme, l'intolérance et la haine*

« Il est urgent que les Etats européens prennent des mesures concrètes pour lutter contre toutes formes de racisme et fassent preuve de vigilance face à la montée inquiétante du racisme et de la haine au sein de nos sociétés » a déclaré Anne Brasseur, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), à la veille de la journée internationale de lutte contre le racisme.

« L'éducation a un rôle primordial à jouer dans la lutte contre les préjugés. En cette journée consacrée à la préservation de la mémoire des tragédies humaines du passé, je voudrais souligner que l'étude des racines du racisme et de la discrimination raciale doit permettre de lutter contre leurs manifestations actuelles. Partout dans le monde des actions de sensibilisation et des mouvements citoyens ont réussi à faire reculer le racisme et les discriminations. Je suis convaincue que la diversité enrichit nos civilisations et doit contribuer au rapprochement des sociétés. »

« Par son soutien à la campagne de jeunesse du Conseil de l'Europe contre le discours de haine et la création de l'Alliance parlementaire contre la haine, l'Assemblée parlementaire entend montrer sa détermination à lutter contre le racisme, l'intolérance et le discours de haine en encourageant ses membres à mener des actions au niveau national », a conclu Anne Brasseur.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

L'attaque terroriste de Copenhague est dirigée contre nos valeurs et libertés



Strasbourg, 15 février 2015 – A la suite des fusillades meurtrières qui ont eu lieu à Copenhague, la Présidente demande le soutien du Mouvement contre le discours de haine et de l'Alliance parlementaire contre la haine.

« Je suis choquée par cette nouvelle attaque terroriste dirigée contre nos libertés et nos valeurs fondamentales », a déclaré Anne Brasseur, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), à la suite des fusillades

meurtrières qui ont eu lieu ce week-end à Copenhague, lors d'un débat sur la liberté d'expression et devant une synagogue, et qui ont fait deux morts et trois blessés.

Exprimant sa solidarité aux victimes, elle a ajouté : « Rien ne peut justifier ces actes cyniques. Dans des sociétés démocratiques, il est inacceptable d'user de violence à l'encontre de personnes pacifiques à cause de leurs convictions ou de leur religion.

Ces crimes ne font que renforcer notre détermination à combattre l'intolérance et l'antisémitisme, et à promouvoir la liberté d'expression, qui est une condition nécessaire à la démocratie et à la protection des droits de l'homme. Il importe que tous nos Etats membres participent activement au Mouvement contre le discours de haine et à l'Alliance parlementaire contre la haine ».

[Lien vers le communiqué de presse](#)

Lancement officiel de l'Alliance parlementaire contre la haine

Strasbourg, 29 janvier 2015 - *l'Alliance parlementaire contre la haine a été officiellement lancée. A cette occasion, un échange de vues sur la montée de l'antisémitisme en Europe a été organisé.*



Le 29 janvier 2015, au cours de la partie de session d'hiver de l'Assemblée parlementaire, l'Alliance parlementaire contre la haine a été officiellement lancée en présence d'Anne Brasseur, Présidente de l'APCE, et de Gabriella Battaini-Dragoni, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe.

La plupart des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe sont déjà représentés au sein de l'Alliance par des membres de leurs parlements respectifs. D'autres suivront en signant la Charte des engagements, fondée sur la prise de conscience que « le discours de haine et les manifestations de racisme et d'intolérance pour quelque motif que ce soit sont un fléau affectant tous les pays européens et tous les niveaux de la société ».

Les membres de l'Alliance s'engagent à prendre position ouvertement contre le racisme, la haine et l'intolérance et à promouvoir la non-discrimination et le respect de la diversité. Ils s'attacheront à sensibiliser les responsables politiques et la société civile en faisant campagne contre le racisme à travers tous les moyens de communication disponibles : à cet égard, les médias sociaux joueront un rôle important.

Mme Brasseur et Mme Battaini-Dragoni ont exprimé leur soutien sans réserve à cette initiative. Mme Brasseur a souligné qu'il était urgent de mener une action concrète contre le discours de haine et a réaffirmé que la lutte contre l'intolérance et la promotion du respect de la diversité faisaient partie de ses priorités car la « diversité est notre richesse et l'avenir de nos sociétés ».

A titre de première activité, l'Alliance a tenu un échange de vues sur l'antisémitisme en Europe, avec la participation de Maurice Sosnowski, Président du Comité de coordination des organisations juives de Belgique, de Snezana Samardzic-Markovic, Directrice générale, Direction générale de la démocratie du Conseil de l'Europe, et de Jane Braden-Golay, Présidente de l'Union européenne des étudiants juifs.

La situation décrite par les orateurs invités est alarmante : l'antisémitisme est de plus en plus répandu sous diverses formes, se manifestant à la fois dans le discours politique et par un nombre croissant d'agressions violentes. M. Sosnowski a exhorté les dirigeants à appeler les choses par leur nom et à ne pas sous-estimer l'antisémitisme sous quelque forme et dans quelque contexte qu'il se présente.

Par ailleurs, diverses organisations s'efforcent de lutter contre l'antisémitisme ; le Conseil de l'Europe est, en outre, très actif dans ce domaine. Comme la Directrice générale, Samardzic-Markovic, l'a expliqué, ce sera un long processus et nous devons l'engager dès maintenant.

Une note d'espoir transparaît, néanmoins, dans les propos de Braden Golay qui s'est dite convaincue que les membres de l'Alliance étaient en mesure, en tant que parlementaires, d'orienter le débat politique dans leurs pays respectifs. Elle a appelé les membres de l'Alliance à se consacrer à la création d'une Europe où la communauté juive et l'ensemble des autres communautés puissent vivre en toute sécurité et en étant pleinement acceptées. Comme un survivant de Buchenwald, le Rabbin Lau, l'a déclaré il y a quelques jours, nous ne pouvons pas changer le passé, mais nous pouvons changer le présent.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

[Lien vers le second communiqué de presse](#)

[Interview de Gülsün Bilgehan](#)

[Interview de M. Sosnovsky](#)

Marche pour la tolérance: 'unis dans la défense des valeurs démocratiques'

Berlin, 14 janvier 2015 – *La Présidente de l'Assemblée parlementaire a participé à la marche pour la tolérance*

« Hier, à l'invitation de Norbert Lammert, Président du Bundestag, j'ai participé à la marche pour la tolérance organisée à Berlin par des responsables religieux musulmans afin de combattre activement le racisme, la haine et l'intolérance. Le Président de l'Allemagne, Joachim Gauck, et ceux qui ont participé à la marche ont délivré ce message clair : aucun acte terroriste ne peut être commis au nom d'une religion », a déclaré la Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Anne Brasseur, lors d'une visite officielle en Allemagne.

Les récents événements tragiques survenus à Paris ont été une atteinte directe non seulement contre notre sécurité physique, mais aussi contre ces valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe que sont la liberté d'opinion et d'expression, la tolérance et le respect mutuel.

En tant qu'Européens, nous sommes confrontés à un double défi : d'une part la menace terroriste et l'insécurité, d'autre part la montée de l'intolérance extrémiste et de la xénophobie. Les attentats parisiens ont eu pour effet immédiat d'exacerber les tensions entre les musulmans et les mouvements islamophobes.

Depuis mercredi, d'après le Conseil français du culte musulman, plus d'une cinquantaine d'incidents antimusulmans ont été recensés en France, tandis qu'en Allemagne les manifestations anti-islam prennent aussi de l'ampleur. Ces réactions sont un signe inquiétant.

Fermement attachée à la diversité et à la promotion de la non-discrimination, l'Assemblée parlementaire a créé une 'Alliance parlementaire contre la haine'. Les parlementaires qui en sont membres s'engagent à faire campagne contre l'intolérance et la discrimination et à échanger des informations sur la législation et les bonnes pratiques dans ces domaines.

Je tiens à féliciter tous ceux qui, ces derniers jours, ont organisé des marches en Europe ou y ont participé. De nombreux membres de l'APCE, parmi lesquels son ancien Président Jean-Claude Mignon, ont défilé à Paris ou dans d'autres villes. Nous avons tous porté ce message fort : 'Nous sommes Charlie, nous croyons en la liberté d'expression et nous respectons la diversité tout en défendant les valeurs démocratiques' ».

[Lien vers le communiqué de presse](#)

[Discours du Président allemand Joachim Gauck](#)

[Annonce de la visite](#)

Attentat contre Charlie Hebdo : des crimes de haine basés sur le rejet de la liberté d'expression



Strasbourg, 08 janvier 2015 – *Le rapporteur générale pour la lutte contre le racisme et l'intolérance et le rapporteur sur la protection de la liberté des médias en Europe de l'APCE ont fait déclaration suite à l'attaque contre Charlie Hebdo à Paris*

« Nous condamnons avec la plus grande fermeté les meurtres commis hier au siège du journal satirique français Charlie Hebdo et nous adressons toutes nos condoléances aux familles et proches des victimes », ont déclaré Maria Giannakaki (Grèce, SOC), rapporteur générale pour la lutte contre le racisme et l'intolérance et Gvozden Srecko Flego (Croatie, SOC) rapporteur sur la protection de la liberté des médias en Europe de l'APCE.

« Ces assassinats sont des crimes de haine basés sur le fanatisme, l'intolérance et le rejet de l'autre dans sa différence et sa liberté de pensée et d'expression. Ces crimes doivent renforcer notre détermination à lutter avec dignité et pacifiquement contre l'intolérance et à agir résolument en faveur de la liberté de médias, qui est l'un des fondements de notre liberté à tous ».

« La liberté dans les médias comprend le droit d'exprimer des opinions politiques et de critiquer les pouvoirs publics et différents groupes de la société civile. Cette liberté ne doit pas être davantage restreinte pour répondre à la sensibilité croissante de certains groupes religieux ou politiques. La culture du débat critique est un élément nécessaire des sociétés démocratiques. La satire, l'humour et l'expression artistique doivent donc bénéficier d'un degré élevé de liberté d'expression ».

[Lien vers le communiqué de presse](#)

« Le Conseil de l'Europe est plus important que jamais »

Strasbourg, 11 décembre 2014 – *La présidente Anne Brasseur accueille favorablement la future Alliance parlementaire contre la haine*

« Face aux défis auxquels les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit sont confrontés aujourd'hui en Europe, l'action du Conseil de l'Europe est plus importante que jamais », a déclaré Anne Brasseur, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), à l'issue de sa visite de trois jours en France.

La Présidente de l'APCE a appelé à une large mobilisation de toutes les forces politiques démocratiques et des acteurs de la société, notamment face à la montée du populisme et de l'intolérance. « Tous les Etats européens sont touchés par cette montée sans précédent du discours de haine et d'intolérance. La France ne fait pas exception. Je salue la réponse du gouvernement et des acteurs politiques français ; la lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit être une cause nationale autour de laquelle la société doit s'unir. Mobilisons-nous et réagissons contre les manifestations de la haine afin d'arrêter la banalisation de l'intolérance ! ».

La Présidente de l'APCE a également salué les efforts du ministère de la Justice ainsi que les initiatives du Défenseur des droits dans ce domaine. « Les instruments et les outils du Conseil de l'Europe – particulièrement la future Alliance parlementaire contre la haine – sont à votre entière disposition et je suis convaincue qu'en intensifiant notre coopération et les contacts directs entre les structures compétentes, nous pouvons augmenter considérablement l'impact de notre action », a souligné Anne Brasseur.

S'agissant de la question de gestion des flux migratoires, la Présidente de l'APCE et ses interlocuteurs ont souligné le besoin de développer une véritable politique européenne dans ce domaine, afin de promouvoir la solidarité entre les Etats et de respecter les engagements internationaux, notamment, les standards de la CEDH, tout en prenant en compte les situations spécifiques auxquelles les Etats membres doivent faire face et les contraintes auxquelles sont confrontées les communautés locales. « Je me réjouis du fait que l'Assemblée nationale et le Sénat accordent une attention toute particulière à ce thème dans leurs travaux et je salue l'initiative des membres de la délégation française qui se sont récemment rendus dans un centre de rétention pour migrants à Calais afin d'examiner la situation, et contribuer à chercher des solutions ensemble. D'autres délégations nationales devraient s'inspirer de cet exemple, en utilisant également l'expertise de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de l'APCE ».

Les discussions ont également porté sur les questions de la mise en œuvre des arrêts de la Cour de Strasbourg, et particulièrement sur le rôle que les parlements nationaux devraient jouer dans ce processus. « Tous les Etats-membres du Conseil de l'Europe sont tenus par un engagement international, d'exécuter les arrêts de la Cour et doivent se conformer aux standards de la Convention lorsque des défaillances sont constatées. J'encourage l'Assemblée nationale et le Sénat à poursuivre leur réflexion sur cette question afin de mettre en place un mécanisme permettant aux parlementaires de jouer un rôle actif dans le suivi de l'exécution des arrêts, en étroite collaboration avec l'exécutif et d'autres organismes nationaux comme, par exemple, le Défenseur des droits », a souligné Anne Brasseur.

S'agissant de la crise en Ukraine et des relations avec la Russie, la Présidente de l'APCE et ses interlocuteurs ont souligné l'importance du rôle de la diplomatie parlementaire. « En tant qu'élus, nous avons la responsabilité politique de chercher et trouver des solutions ensemble. Le dialogue doit continuer », a affirmé Mme Brasseur.

Finalement, la Présidente de l'APCE a appelé la France, ainsi que tous les Etats membres, à continuer d'apporter au Conseil de l'Europe le soutien politique et financier dont l'Organisation a besoin, afin qu'elle

puisse remplir ses fonctions de façon efficace et garantir le respect des standards du Conseil de l'Europe dans tous les Etats membres.

Au cours de sa visite, Anne Brasseur a rencontré Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale, Gérard Larcher, Président du Sénat, Christine Taubira, Garde des Sceaux, Jacques Toubon, Défenseur des droits, Elisabeth Guigou, Présidente de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, ainsi que la délégation française auprès l'APCE. Elle a également participé aux échanges de vues avec les Commissions des Affaires européennes de l'Assemblée nationale et du Sénat.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

[Annonce de la visite](#)

L'APCE en faveur d'une Journée pour les victimes des crimes de haine

Strasbourg, 30 septembre 2014 – *L'APCE a appuyé avec force la proposition de jeunes militants de faire du 22 juillet, le jour de l'attaque terroriste survenue à Oslo et à Utøya, une « Journée européenne des victimes de crime de haine ».*

L'Assemblée a consacré un débat au rapport de Marietta de Pourbaix-Lundin (Suède, PPE/DC) sur les moyens de faire barrage aux manifestations de néonazisme auquel a participé le Président du Parlement norvégien, Olemic Thommessen.

« La haine s'attaque à la dignité humaine et au respect, valeurs essentielles dans tous les Etats membres du Conseil de l'Europe », a déclaré M. Thommessen. « Il faut stopper ce discours de haine et éviter de lui permettre de gagner du terrain ».

Dans une résolution, les parlementaires ont invité les responsables politiques « à débattre avec les mouvements néonazis et à les démasquer publiquement en remettant en cause, rejetant et condamnant clairement et sans équivoque l'idéologie et la rhétorique néonazies ».

« Il ne faut pas les ignorer ni en faire des martyrs » a déclaré l'Assemblée, qui a donné des exemples de bonnes pratiques européennes, dont les mesures destinées à empêcher les jeunes de rejoindre les organisations néonazis ou à les aider à les quitter, la législation stricte sur le crime de haine et le discours de haine et les mesures visant à favoriser un « consensus démocratique » fort contre les partis néonazis au sein des parlements et en dehors.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

[Textes adoptés](#)

[Intervention d'Oleic Thommessen, Président du Parlement norvégien](#)

[Vidéo du débat](#)

[Entretien avec Marietta de Pourbaix-Lundin](#)

Une 'alliance parlementaire contre la haine, le racisme et l'intolérance'



Strasbourg, 20 mars 2014 – *A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), la Présidente de la Commission sur l'égalité et la*

non-discrimination propose d'instaurer une Alliance parlementaire contre la haine

« A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), je demande aux parlementaires de donner l'exemple et d'assumer pleinement, visiblement et vigoureusement leurs responsabilités afin de prévenir, combattre et condamner les manifestations de racisme, de discrimination raciale et d'intolérance », a déclaré aujourd'hui Gisela Wurm (Autriche, SOC), Présidente de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination.

« Rappelant la Charte des partis politiques européens pour une société non raciste, j'appelle les responsables politiques à prendre position publiquement contre le racisme et l'intolérance et à mobiliser la volonté politique au sein de leurs parlements et de leurs partis politiques. Déterminée à lutter contre ce fléau et en soutien au mouvement contre le discours de haine du Conseil de l'Europe, je propose de créer une « alliance parlementaire contre la haine et l'intolérance » qui associerait l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, les parlements nationaux, le Parlement européen et d'autres assemblées internationales », a conclu Gisela Wurm.

[Lien vers le communiqué de presse](#)